

Argences



BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION
N°23 - JUIN 2018



TOFFOLUTTI
www.toffolutti.fr

- Terrassement
- Traitement de sol
- Assainissement
- Pose de réseaux divers
- Plateformes industrielles
- Bordures coulées en place
- Revêtements routiers
- Aménagements urbains



RD 613 - 14370 MOULT
Tél. : 02 31 23 62 29 - Fax : 02 31 23 12 30

ISO 9001

SARL Patrick THUDOR

ZI - 9 Chemin du Bissonnet
14370 ARGENCES
contact@paysages-thudor.fr

02 31 23 80 50




MAÇONNERIE / MENUISERIE

SEEL
LAUGEOIS
DEPUIS 1890

02 31 31 35 64

accueil@seel.fr
RUE DE LA LIBERATION | ZA SAINT DÉSIR
CS 11002 | 14101 LISIEUX CEDEX



SEEL.FR

LE MARMITON
CUISINE TRADITIONNELLE

PLACE DU GÉNÉRAL LECLERC
14370 ARGENCES
TÉL. : 02.31.85.62.23
OU : 09.67.09.62.23

OUVERT LE MIDI
DU MARDI AU SAMEDI...
LE VENDREDI ET SAMEDI SOIR
DIMANCHE POUR L'APÉRITIF

M. ET MME CHEDEVILLE
RESTAURATEURS



BLU
TATTOO - PIERCING
DÉTATOUAGE

DU MARDI AU SAMEDI DE 11H À 19H

06 49 11 46 61

Z.A - 20 rue Georges Lemesle - 14370 ARGENCES

Francis LECOINTRE

BOUCHER - CHARCUTIER - TRAITEUR

02 31 38 53 96 - 06 17 49 18 02

3 rue Letavernier Pitrou - 14 370 ARGENCES



Christine Coiffure

Vendredi et samedi, journées continues **Tél. 02 31 23 92 26**

12 place du Général Leclerc - 14370 Argences



PROXI ALIMENTATION GÉNÉRALE
DÉPÔT-PRESSING

18 place du Général Leclerc - 14 370 ARGENCES
02 31 23 61 43

HORAIRE D'OUVERTURE :
DU MARDI AU VENDREDI DE 7H30 À 19H - 15H00 À 20H
LE SAMEDI DE 7H30 À 20H00 / LE DIMANCHE & JOURS FÉRIÉS DE 8H00 À 19H

la Talemère d'Argences
Boulangier - Pâtissier - Chocolatier

7 Rue du Maréchal Joffre - 14370 Argences
Tél. 02 31 23 61 10

Ouvert du mardi au samedi de 6h30 à 19h30
Le dimanche de 6h30 à 13h30
Fermé le lundi



Boulangerie « la grigne »
Boulangerie, pâtisserie, traiteur

Maison AUMONT

22 Place Général Leclerc
14370 ARGENCES

Tél. : 02 31 23 60 83





Chères Argençaises,
chers Argençais,

Nous avons la chance, à Argences, de disposer d'un tissu associatif extrêmement riche, qui participe avec vitalité et énergie, à l'animation de notre commune.

Sports, loisirs, culture, solidarité, environnement... Cette palette offre un large choix d'orientation en fonction des goûts et des aspirations de chacun.

Le dynamisme de nos associations est un facteur particulièrement important du développement et de l'amélioration de notre cadre de vie et, à ce titre, les nombreux dirigeants et adhérents qui s'engagent tiennent un rôle essentiel dans l'animation du « vivre ensemble ».

C'est pourquoi, la ville d'Argences a toujours souhaité accorder au monde associatif le soutien et l'attention qu'il mérite en accompagnant ses actions, en mettant à disposition des équipements et en encourageant ses bénévoles qui œuvrent, sans compter leur temps et leur énergie.

Le Forum des associations programmé le samedi 8 septembre sera une journée de présentation des associations. Tous ceux qui ne se sont pas encore déterminés dans leur choix doivent profiter de cette journée pour aller à leur rencontre.

Continuité est donnée encore cette année à l'aide apportée aux familles pour toute inscription d'un enfant à une association,

De même dans l'entretien des espaces sportifs, par la réfection d'un court de tennis et l'isolation du dojo du gymnase des Marronniers.

Le sport qui occupe une place importante dans notre cité, montrera qu'il sait se conjuguer à tous les âges : instituée par la Ministre des Sports et prévue les vendredi 21 et samedi 22 septembre, la « fête du sport » aura pour thème, à Argences : « Le sport pour tous, tout au long de sa vie ». Retenez donc ces dates et remerciez nos associations qui nous convaincront que le sport n'a pas d'âge.

La qualité de nos équipements satisfait les utilisateurs locaux. Les frontières d'Argences s'en trouvent même dépassées puisque le gymnase des Coteaux et le jardin d'arc ont été retenus par la région Normandie comme base arrière pour l'entraînement des équipes nationales aux Jeux Olympiques de 2024. Les Jeux se dérouleront à Paris mais c'est toute la France qui est concernée. Ce n'est qu'une première étape mais elle prouve l'attrait de nos espaces sportifs et nous ferons tout pour les accueillir dignement.

Accueillir, Argences a des gages de qualité en la matière.

Preuve en est, l'obtention de la 3^{ème} fleur qui vient de nous être décernée.

Cette reconnaissance obtenue en fonction des critères établis par le Comité Régional du Tourisme de la Normandie qualifie donc Argences de « Ville fleurie : 3 fleurs ».

C'est un échelon jamais atteint par la commune que nous souhaitons maintenir.

Votre œil observateur aura d'ailleurs pu constater que nos agents s'évertuent à entretenir ce niveau de prestation. C'est pour eux aussi un challenge qu'ils relèvent avec courage et fierté !

Je vous souhaite un très bel été et de bonnes vacances.

Bien à vous.

Dominique DELIVET
Maire d'Argences

EIRL 14 MTPC
Patrice LEU



Maçonnerie
Terre - Pierre - Chaux

Torchis - Enduits de décoration - Isolation et béton de chanvre

4 rue André Gourmez - 14370 Argences
Tél. : 07 88 45 94 81 - 14mtpc@gmail.com



PAIMBLANC - LEBAS

INSTALLATION & DÉPANNAGE

Plomberie • Chauffage
Géothermie • Aérothermie

Tél. : **02 31 99 65 44**

ARGENCES

E-mail : sarl-paimblanc-lebas@orange.fr



GARAGE S. SERVAGER

AGENT PEUGEOT

31^{ème} année à votre service

Tôlerie - Peinture - Mécanique



Vente neuf et occasion
Véhicules toutes marques

Zone d'Activité de Moul - 14370 MOULT
Tél. 02 31 23 72 74 - Fax 02 31 23 83 84

CHOIX LIBRE
CONSTRUCTEUR

TERRAINS
À BÂTIR

[VOTRE AVENIR]

à Argences



☎ **02 31 38 94 94** **f** **FONCIM.FR**

École SAINTE-MARIE
maternelle & élémentaire

Projets à dominante culturelle

5 rue de Derrière les Portes - 14370 ARGENCES

☎ 02 31 23 60 58 - E-mail : secretariat.stm-sjb@orange.fr

www.stmsjb.fr

Edito	page 3
Le Conseil municipal	page 6
Budget.....	page 7
Sécurité / Marché	page 8
Le logement.....	page 9
Travaux et cadre de vie	pages 10-11
Culture et bibliothèque	pages 12-13
Le CMJ	page 14
A noter dans vos agendas.....	page 15
Retour en images	pages 16-17
Jeunesse et affaires scolaires	pages 18-19
Ecoles Paul Derrien / Sonia Delaunay	page 20
Ecoles Ste Marie / Collège Jean Castel	page 21
Argences durant la guerre 1914-1918.....	pages 22-23
Le moulin de la Porte	page 24
La famille Keters.....	page 25
Liste des associations	pages 26-27
Retour en images des associations	pages 28-29
Le twirling club / Le club de foot	page 30
Le judo club / Le club de karaté.....	page 31
Familles Rurales / UCIA	page 32
Le Comité de jumelage	page 33
La maison de retraite.....	page 34
Don du sang / Sapeurs-pompiers.....	page 35
Annuaire des entreprises.....	pages 36-37
Informations pratiques	page 38
Sorties et manifestations en Val ès dunes.....	page 39
Les services de la CDC Val ès dunes.....	pages 40-41
Démarches administratives	page 42



MAIRIE D'ARGENCES

2 place du Général Leclerc - BP 2 - 14 370 ARGENCES

Tél. : 02 31 27 90 60 - Fax : 02 31 23 18 79

E-mail : secretariat.mairie@argences.com

Site-Web : www.argences.com

Vous y trouverez tous les renseignements pratiques, le calendrier des festivités, la liste des associations, de l'histoire, des photos ...

Le Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous.
Pour les affaires sociales et le logement, permanence le mardi de 10h00 à 12h00 et le jeudi sur rendez-vous.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL ÈS DUNES

1 rue Guéritot - BP 45 - 14 370 ARGENCES

Tél. : 02 31 15 63 70

E-mail : cdc@valesdunes.fr

Site-Web : www.valesdunes.fr

Lundi, mardi, jeudi : 9h30-12h30 / 14h-17h30

Mercredi et vendredi : 9h30-12h30

LE SYNDICAT D'EAU DE LA RÉGION D'ARGENCES

Le secrétariat du Syndicat d'Eau :

M. Jacques BOURLIER - Tél. : 02 31 27 90 63

E-mail : secretariat-general@argences.com

LE CONSEIL MUNICIPAL

LES ADJOINTS



Dominique DELIVET
Maire d'Argences



Marie-Françoise ISABEL,
1^{ère} adjointe
en charge du personnel,
de la communication
et de l'information



Martine BUTEUX,
adjointe en charge
de la solidarité,
du logement et des aînés



Patrice RENOUF,
adjoint en charge des fêtes,
de l'animation, des relations
avec les commerçants
et du cimetière



Lydie MAIGRET,
adjointe en charge
des finances



Richard MARTIN,
adjoint en charge du sport
et de la culture



Marie-Hélène PORTIER,
adjointe en charge
des affaires scolaires
et de la jeunesse



Amand CHOQUET,
adjoint en charge des
travaux, de la voirie
et du cadre de vie



Michel COMBE,
adjoint en charge
de l'urbanisme
et du développement
économique



Claude CAUVIN,
conseiller délégué en charge
de la sécurité, de la
circulation et de la prévention
des risques naturels

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



Alexandre LECERF
Commissions travaux,
urbanisme, sécurité,
centre d'enfouissement



Amélie LEGOUPI
Commissions fêtes
et animations, jeunesse
et scolaire



Brigitte FIQUET-ASSIRATI
Commissions communication,
sport et culture, travaux,
centre d'enfouissement



Bruno PAIN
Commissions urbanisme
et sécurité



Christelle BEAUDOUIN
Commissions fêtes et
animations, jeunesse et
scolaire, sport et culture



Corinne SEBERT
Commissions urbanisme,
environnement



Evelyne LABORY
Commissions fêtes
et animations, jeunesse
et scolaire, sport et culture



Fabienne DERETTE
Commissions
personnel, sécurité



Florence GUERIN
Commissions personnel,
solidarité, finances, CCAS



Franck CENDRIER,
Commissions travaux,
environnement



Gilbert GEMY
Commissions finances, travaux,
urbanisme, environnement,
centre d'enfouissement



Jacques-Yves OUIN
Commissions finances,
travaux, urbanisme,
environnement, centre
d'enfouissement

NOS DÉLÉGUÉS

■ Conseillers communautaires

- > Marie-Françoise ISABEL, 1^{ère} vice-présidente,
- > Dominique DELIVET, vice-président,
- > Amand CHOQUET, Lydie MAIGRET, Michel COMBE,
- > Brigitte FIQUET-ASSIRATI, Jacques-Yves OUIN,
- > Martine BUTEUX

■ Délégués au Syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable de la région d'Argences

- > Amand CHOQUET, 1^{er} vice-président
- > Claude CAUVIN (suppléant), Gilbert GEMY (suppléant)

■ Délégués à la Commission locale d'énergie (SDEC Energie)

- > Michel LE MESLE (délégué de secteur au comité local d'énergie),
- > Claude CAUVIN

■ Délégués au Syndicat mixte d'élimination des ordures ménagères de la région d'Argences (SMEOM)

- > Jacques-Yves OUIN (vice-président, chargé des finances)
- > Michel COMBE



Michel LE MESLE
Commissions solidarité,
fêtes et animations, travaux,
sécurité, CCAS



Sandrine DUPONT
Commissions personnel,
fêtes et animations

Toujours dans le souci d'une gestion rigoureuse, le bilan 2017 de la commune a été positif ; des excédents cumulés importants, tant en fonctionnement qu'en investissement ont été dégagés et ont permis d'inscrire un certain nombre de nouveaux projets.

Il a été voté notamment :

> **En fonctionnement**, la réfection des rues du Champ de Foire et de Croissanville (en complément de la rue du Marais), des gros travaux d'entretien, l'installation d'un gazon synthétique sur un court de tennis.

> **En investissement**, l'isolation thermique du dojo du gymnase des Marronniers, l'acquisition d'une voiture électrique pour la police municipale, de matériel pour les services techniques, des rayonnages et des livres supplémentaires à la bibliothèque, des ordinateurs à l'école élémentaire et du mobilier à l'école maternelle.

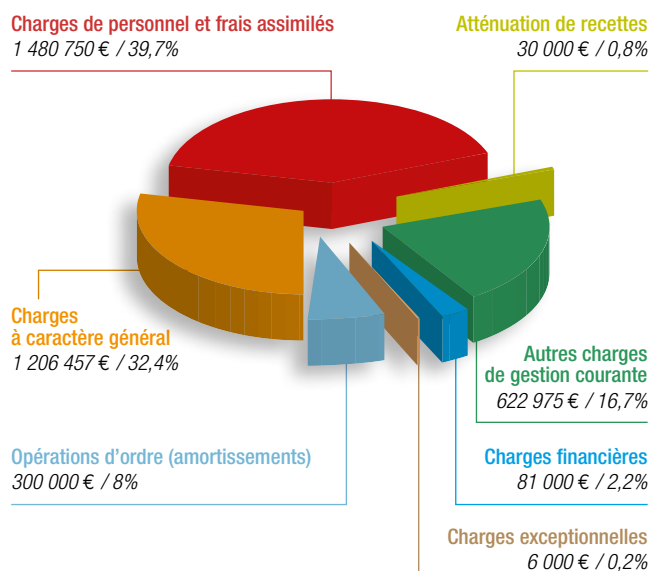
Cette année encore, le Conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition.

Quant aux remboursements d'emprunts, l'annuité 2018 demeure importante. Elle diminuera très fortement en 2019.

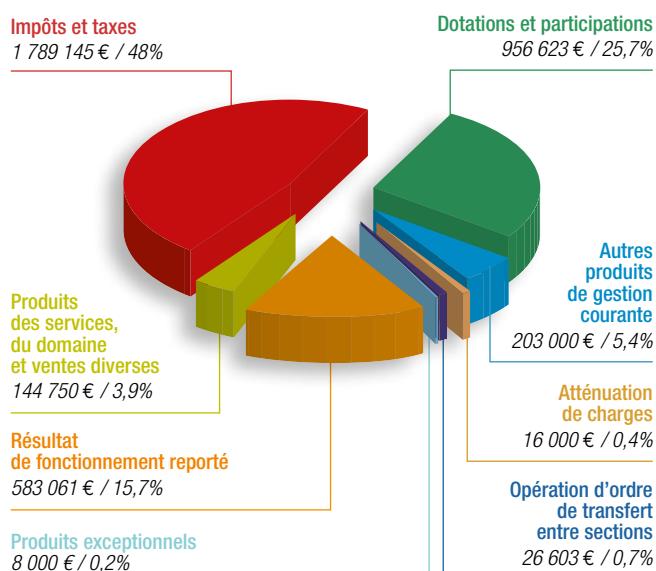
BUDGET PRIMITIF

SECTION DE FONCTIONNEMENT 2018 : 3 727 182 €

Dépenses

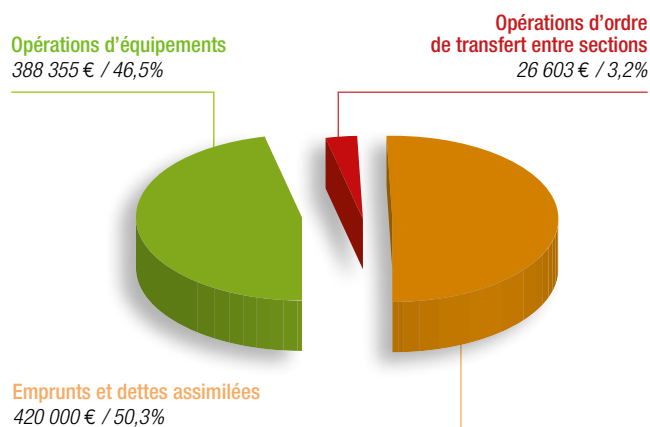


Recettes

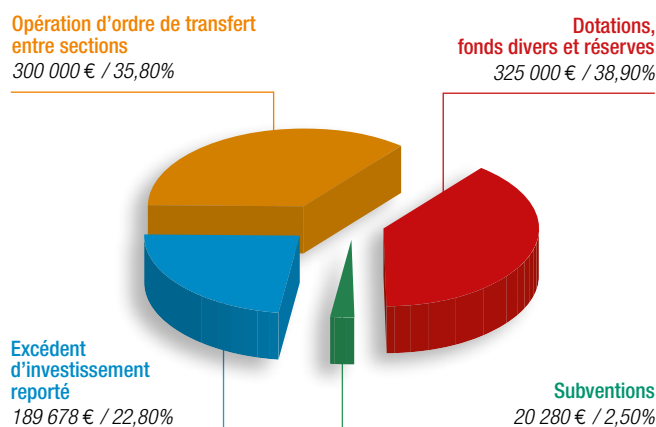


SECTION D'INVESTISSEMENT 2018 : 834 958 €

Dépenses



Recettes



LA POLICE MUNICIPALE

Forte de ses deux agents, la police municipale est au service du public tout au long de l'année aux horaires d'ouverture de la Mairie, afin de répondre au mieux aux attentes des Argençais.

Leurs missions préventives et répressives qui s'intègrent parfaitement à l'actualité « Police de Sécurité au quotidien », sont variées et parfois méconnues. Elles s'adaptent aux besoins du secteur et à l'actualité nationale : surveillance accrue auprès des établissements scolaires face aux menaces terroristes, sécurisation des manifestations recevant du public, conseils de sûreté aux organisateurs d'événements publics.

Leur présence apporte une dissuasion locale contre la délinquance routière (vitesse, alcool, bruit...), la protection des biens (cambriolage avec l'Opération Tranquillité Vacances, dégradations...).

L'action des policiers municipaux complète le travail des gendarmes, elle permet d'affirmer la présence de l'autorité sur le terrain avec un esprit d'écoute et de prévention (patrouille à pied, en VTT et voiture) afin de favoriser les échanges (médiateurs de conflits de voisinage, aide à la mise en place du marché hebdomadaire...). Chargés de la rédaction des nombreux arrêtés du Maire (travaux, occupation et intervention sur le domaine public, manifestations publiques...) de charges administratives et préventives : dossiers liés à la sûreté, à la signalisation routière, à la sécurité, au suivi de l'urbanisme (conformité des permis de construire...), et aux procédures funéraires.

Un seul numéro utile : 02 31 27 90 67
BCP Rossignol - BG Turpin
E-mail : police.mairie@argences.com

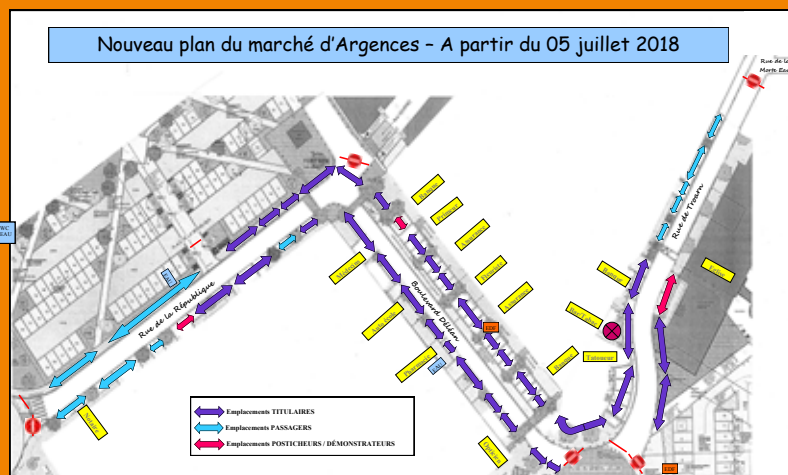


LE MARCHÉ HEBDOMADAIRE

LE MARCHÉ SE DÉPLACE !

Afin de redynamiser le marché hebdomadaire du jeudi matin, celui-ci va être déplacé à compter du jeudi 5 juillet 2018.

Il sera installé **boulevard Deléan, rue de la République et rue de Troarn** (jusqu'à l'intersection avec la rue de la Morte-eau) comme vous pouvez le découvrir sur le plan ci-dessous.



Clin d'œil historique : « En 1025, le duc Richard II, grand père de Guillaume le Conquérant, autorise la création d'un marché à Argences. Le marché est sous l'autorité du seigneur Abbé de Fécamp. Les marchands lui paient une taxe. Nul ne peut vendre à l'extérieur du marché. A l'époque, le marché se tient entre la porte du périmètre de défense et la Muance. Au Moyen-âge, peut-être au XIII^{ème} siècle, sont édifiés de grandes et petites halles au blé et aux menus grains. En 1789, une cinquantaine d'artisans et de commerçants sont présents dans le centre-bourg. Cette prospérité s'accroît au XIX^{ème} siècle avec l'arrivée du chemin de fer à Moulton en 1856 qui facilite les expéditions vers Paris et les villes proches. La destruction du bourg en 1944 détruit les petites halles et endommage fortement les grandes. La reconstruction les remplace par un parking ».





LE CHÈQUE ÉNERGIE

Il s'agit d'un titre spécial de paiement destiné à couvrir les factures de tout type d'énergie (électricité, gaz naturel, GPL, fioul, bois, chaleur) et à financer en partie certains travaux de rénovation énergétique, dès lors qu'ils sont réalisés par un professionnel certifié RGE.

Le chèque énergie a été mis en œuvre au 1^{er} janvier 2018 après une période d'expérimentation dans 4 départements pilotes de mai 2016 à novembre 2017. Il remplace le dispositif des tarifs sociaux d'accès à l'énergie (TSE).

Emis sur support papier ou dématérialisé, il est attribué à ses bénéficiaires par l'Agence de services et de paiement (ASP), sur la base d'un critère fiscal unique (revenu fiscal de référence). Son montant annuel est compris entre 48 et 227€ selon le revenu et la taille du foyer (soit une aide moyenne de 150€). Il doit être utilisé en une seule fois et valable jusqu'au 31 mars de l'année suivant son émission. Les fournisseurs d'énergie, les gestionnaires des logements-foyers et les professionnels ayant facturé des travaux sont tenus d'accepter ce nouveau mode de règlement.

LA DÉMARCHE ?

Aucune démarche particulière n'est à effectuer, le chèque énergie est envoyé automatiquement entre avril et juin. Mais, si l'utilisateur n'est pas imposable, il doit avoir renvoyé sa déclaration fiscale aux impôts pour être identifié et bénéficier du chèque énergie.

Plus d'informations sur le site Internet

<https://chequeenergie.gouv.fr/> ou par téléphone au 0 805 204 805 (service et appel gratuit)



Copyright David Arraez



Lotissement l'Orée d'Argences

ANAH

DES AIDES POUR LES PROPRIETAIRES OCCUPANTS

Vous êtes propriétaire occupant d'un logement de plus de 15 ans et vous aimeriez entreprendre des travaux de rénovation énergétique (isolation des murs, des combles, changement du mode de chauffage...), vous avez peut-être droit à des aides en fonction de vos ressources.

LES TRAVAUX FINANÇABLES

TRAVAUX	ESTIMATION DU COÛT DES TRAVAUX HT	MONTANT DE L'AIDE HABITER MIEUX AGILITÉ
Changement de chaudière ou de système de chauffage	Pour une chaudière à condensation gaz : entre 3 500 € et 5 000 €	Entre 1 225 € et 2 500 €
Remplacement de chaudière par un système de chauffage performant	Pour une pompe à chaleur alimentant les radiateurs : entre 10 000 € et 15 000 €	Entre 3 500 € et 7 500 €
Isolation des murs par l'extérieur	Entre 11 000 € et 15 000 €	Entre 3 850 € et 7 500 €
Isolation des murs par l'intérieur	Entre 5 000 € et 8 000 €	Entre 1 750 € et 4 000 €
Isolation des combles aménagés ou aménageables	Entre 10 000 € et 15 000 €	Entre 3 500 € et 7 500 €

Pour plus d'informations, contactez

La délégation locale de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH)
10 boulevard du Général Vanier, CS 75224, 14052 CAEN cedex 4
Tél. : 02 31 43 16 13

E-Mail : ddtm-anah@calvados.gouv.fr

POUR QUI ?
Les propriétaires occupants d'une maison individuelle de plus de 15 ans dont les revenus ne dépassent pas les plafonds fixés par l'Anah.

DANS QUEL CAS ?
Le propriétaire a bien identifié les travaux d'isolation nécessaires ou son système de chauffage doit être remplacé de manière urgente.

QUELS TRAVAUX SONT FINANÇÉS ?
L'un de ces 3 types de travaux :
■ changement de chaudière ou de mode de chauffage
■ isolation des murs (extérieurs et/ou intérieurs)
■ isolation des combles aménagés ou aménageables

QUEL MONTANT D'AIDES ?
■ 7 000 ou 10 000 € maximum, en fonction des ressources du propriétaire occupant
■ une aide forfaitaire de 150 € si le propriétaire occupant choisit d'être accompagné par un opérateur-conseil

PAR QUI ?
■ Les travaux doivent être réalisés par une entreprise RGE
■ L'accompagnement par un opérateur-conseil n'est pas obligatoire

CUMULABLE AVEC ?
■ le crédit d'impôts transition énergétique (CITE)
■ l'éco-PTZ
■ la vente des certificats d'économie d'énergie (CEE) obtenus grâce aux travaux

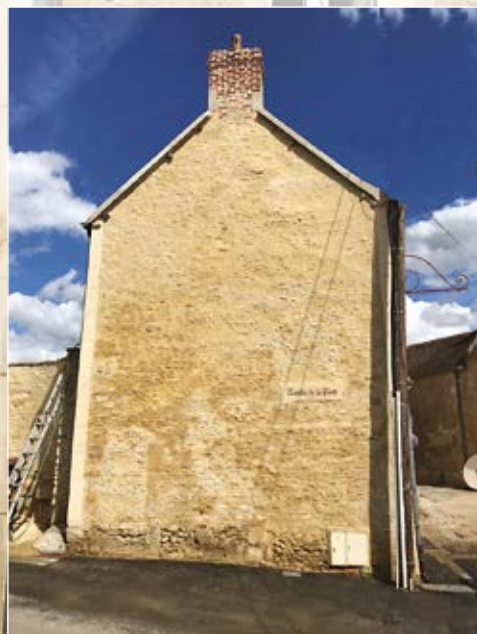
TRAVAUX ET CADRE DE VIE

LA RÉNOVATION DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

- > Pour permettre la pratique de certaines activités et répondre aux attentes des associations, du parquet a été posé dans le dojo du gymnase des Marronniers l'été dernier. En complément, des travaux d'isolation thermique seront réalisés durant les prochaines vacances estivales.



- > Dans le cadre de la revalorisation du patrimoine local, des travaux de rénovation du moulin de la Porte ont été engagés : **réfection de la façade située rue du Moulin et du pignon situé rue Dusoir**. Ce projet, d'un budget de 35 000 €, a pu être déclenché grâce à l'aide financière attribuée par notre députée, Laurence Dumont, (14 000 € au titre des fonds parlementaires), ainsi que la contribution accordée par le Club des Mécènes de la Fondation du Patrimoine (4 000 €). Pour compléter le financement de ce projet, la commune a lancé une campagne de souscription, en collaboration avec la Fondation du Patrimoine, qui vise à encourager le mécénat populaire et le mécénat d'entreprise en faveur de la sauvegarde du patrimoine local.



LA DÉMARCHE « ZÉRO PHYTO »

Différentes méthodes alternatives selon le type de revêtement ont progressivement été mises en place pour permettre l'entretien de la commune sans utiliser de produits phytosanitaires (utilisation d'un désherbeur thermique, des binettes...). Les jardiniers reviennent à des « méthodes d'autrefois » en utilisant le savon noir, le purin d'ortie ou encore le blanc arboricole...

- > Cette année, la commune a choisi d'investir dans une **désherbeuse à brosse métallique** pour nettoyer les caniveaux, les trottoirs, les surfaces enrobées en général mais aussi les mousses ou les adventices. Elle a bénéficié du soutien financier de l'Agence de l'Eau (7 500 €) et du syndicat RESEAU (2 000 €) qui ont contribué à ce projet, au titre de leur engagement pour la réduction de la pollution de l'eau.



- > **Des panneaux sur la préservation de la qualité de la ressource en eau** et sur les évolutions des pratiques de désherbage, mis à disposition par le syndicat RESEAU, ont été présentés dans le hall d'accueil de la Mairie du 20 mars au 30 avril 2018. Des panneaux pédagogiques ont également été installés dans les écoles publiques pour sensibiliser les plus jeunes.



VILLE FLEURIE : 3^{ÈME} FLEUR

Les efforts menés au quotidien pour entretenir et embellir notre commune ont porté leurs fruits ! La commune a obtenu la **3^{ème} fleur au concours des Villes et Villages Fleuris** attribuée par le Comité Régional du Tourisme.

Accompagné d'Amand Choquet, maire-adjoint en charge des travaux, et Richard Colas, Directeur des services techniques, M. Le Maire s'est vu remettre cette distinction lors d'une cérémonie officielle au Conseil régional le 14 mai 2018. Il a félicité les agents des services techniques pour la qualité de leur travail, leur création et leur imagination en fonction des événements annuels.



CÔTÉ VOIRIE

En partenariat avec le Syndicat d'eau, la CDC Val ès dunes et le SDEC, deux chantiers sont prévus en 2018 :

- > La réfection de la rue du Marais décidée en 2017.
- > Les rues de Croissanville et du Champ de Foire : effacement de réseau, travaux d'eau potable, pluviale et voirie.



Le gymnase des Coteaux

Le nouveau gymnase dénommé le gymnase des Coteaux a été inauguré le samedi 8 juillet 2017 en présence du Président du Conseil Départemental Jean-Léonce Dupont et de nombreuses personnalités, la Députée Laurence Dumont, la Sénatrice Corinne Féret, les conseillers départementaux Coralie Arruego et Christian Pielot, le Président de la CDC Val ès dunes Xavier Pichon et aussi **des élus du Conseil municipal**, des membres d'**associations**, des Argençais...

Après les discours officiels, chacun a pu visiter et découvrir le gymnase, le dojo, les vestiaires, le mur d'escalade... La journée s'est poursuivie avec des animations et des démonstrations sportives proposées tout au long de l'après-midi par les associations argençaises : les clubs de judo, basket, twirling, handball, Gym Expression en Val ès dunes, sans oublier les élèves du collège Jean-Castel encadrés par les professeurs d'EPS qui ont effectué des démonstrations sur le mur d'escalade.

Pour rappel, le montant des travaux du gymnase des Coteaux s'est élevé à 3,2 millions d'euros TTC. Un million d'euros de subventions ont été obtenus et 530 000 € de TVA remboursés.



Un
défibrillateur
va être installé
au gymnase
des Coteaux.



LA BIBLIOTHÈQUE

LA BIBLIOTHÈQUE POURSUIT SES ACTIONS AUPRÈS DES DIFFÉRENTS PUBLICS :

- > **Les séances bébés-lecteurs** proposées le samedi matin à 10h30 séduisent à chaque fois les petits. Chaque mois, parents et enfants se retrouvent pour partager un moment convivial autour de la lecture de contes, de comptines, de chansons ...
- > **La table thématique** : chaque trimestre, la bibliothèque propose des ouvrages sur un thème d'actualité pour les petits comme pour les grands. En 2017, les thèmes présentés : les femmes en politique, la conquête spatiale avec le voyage dans l'espace de Thomas Pesquet, la démocratie, le développement durable puis le rôle des médias.
- > **La boîte numérique** mise en place en partenariat avec le Conseil départemental du Calvados. Le principe est simple : de n'importe où, à n'importe quel moment, sur n'importe quel support et gratuitement, vous pouvez accéder au contenu de la Boîte numérique pour découvrir des films, séries, formation au code de la route, apprentissage de langues étrangères, revues, magazines, livres, BD, presse, musique...

Si vous êtes inscrits à la bibliothèque municipale d'Argences, vous pouvez vous connecter à l'adresse :

www.laboitenumerique.bibliondemand.com

La boîte numérique est accessible sur tous les supports numériques : PC, tablettes ou smartphones 24h/24h.

LES CHIFFRES 2017

- | | |
|---|---------------------------------|
| > 2 bibliothécaires | > 5860 ouvrages en fonds propre |
| > 5 bénévoles | > 10 séances bébés-lecteurs |
| > 130 m² | > 3 spectacles jeune public |
| > 657 inscrits dont 203 nouveaux inscrits | |
| > 16 911 emprunts | |

ET TOUJOURS

- > La possibilité d'emprunter 5 livres, revues, magazines...pour une durée de 3 semaines.
- > L'accueil des classes des écoles publiques et privées d'Argences, du Relais Assistante Maternelle.
- > La visite d'une de nos bibliothécaires à l'EHPAD auprès de nos Anciens.





ZOOM SUR LA SAISON CULTURELLE JEUNE PUBLIC

Depuis 2014, la commune a mis en place une saison culturelle pour les plus jeunes.

A chaque fois, le public est au rendez-vous pour découvrir les spectacles :

- > **Samedi 1^{er} juillet 2017** : « Aux portes de l'Inde »
conteuse & musicienne Natacha Mattenet-Flechniakoska.
- > **Samedi 21 octobre 2017** : « Conte venteux pour petites feuilles tourbillonnantes »
Compagnie En Faim de Contes
- > **Samedi 24 février 2018** : « Le Loup... Pas peur ! »
Compagnie Magnanarelle
- > **Samedi 21 avril 2018** : « Des idées plein la toque »
A l'Orée du Conte & Les Saltimbrés
- > **A noter dans vos agendas**, le prochain spectacle aura lieu le samedi 13 octobre 2018 à 11h au Forum.

Spectacle gratuit, sur réservation à la Mairie ou à la bibliothèque (dans la limite des places disponibles).



INFOS PRATIQUES

Horaires d'ouverture : Mardi : 16h à 18h
(pendant les vacances scolaires 14h à 18h)
Mercredi : 10h à 12h et 14h à 18h30
Jeudi : 10h à 12h et 16h à 18h
Vendredi : 14h à 18h
Samedi : 9h30 à 12h30

☎ 02 31 26 20 45

E-mail : bibliotheque@argences.com

Pour vous inscrire (c'est gratuit !) : présenter un justificatif de domicile de moins de 3 mois et une pièce d'identité.



LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



De gauche à droite

■ Au 1^{er} rang

- > Joséphine MARTIN... CM2
- > Charlotte ROMAIN..... 5^{ème}
- > Zéline LECLERE..... CM1
- > Julia OUVRARD..... CM2
- > Lilly FLAMBARD..... 5^{ème}

■ Au 2^{ème} rang

- > Chloé LE SOUDIER.. CM2
- > Hugo FOUQUES..... CM2
- > Lola BRUCHON CM2
- > Inès GARCIA BIELSA CM2
- > Adrian FROGER 4^{ème}

- > Athénaïs BRIERE ... CM2
- > Louise CAILLOT CM2
- > Ahmet BARAN..... CM1

Encadrés par

- > Marie-Hélène Portier, maire-adjointe en charge des Affaires scolaires et de la Jeunesse

En décembre 2017, un nouveau Conseil municipal des jeunes a été élu.

Après une information auprès des écoliers et collégiens d'Argences par Mme Portier, les jeunes intéressés ont pu faire leur campagne et afficher leurs professions de foi.

Une grande majorité d'écoliers et de collégiens a voté légitimant ce nouveau conseil.

Il est composé de 13 membres, 3 garçons et 10 filles de la classe de CM1 jusqu'à la 4^{ème} pour le plus âgé. Ainsi le collège, l'école Paul Derrien et l'école Sainte-Marie sont représentés. Deux conseillers du CMJ précédant ont été réélus.

Chacun défend des valeurs citoyennes et démocratiques où le respect d'autrui prime.

Les projets ne manquent pas et ils essayeront d'en réaliser le plus possible en fonction des moyens techniques et budgétaires. A la première séance de conseil, les jeunes se sont vus remettre un badge aux couleurs du CMJ d'Argences et un sous-mains, « de bons outils pour bien travailler » !



LES PROJETS

Nous nous réunissons une fois par mois le samedi matin. De nombreux sujets sont abordés. En ce début de mandat, nous essayons de comprendre comment fonctionne une commune.

Pour autant des actions démarrent, comme la participation du CMJ au « Festival choral » organisé par l'Office de tourisme Valès dunes. Une journée avec les Anciens de la maison de retraite est prévue pour encourager le lien intergénérationnel. Une rencontre avec un autre CMJ, celui de Port-en-Bessin, est en vue et pour la prochaine rentrée scolaire nous sommes invités par notre sénatrice Mme Corinne FERET à visiter le SENAT.

Pour l'instant, le CMJ reprend l'animation de la boîte à livres. Elle a été nettoyée par les jeunes, les livres ont été triés car beaucoup ont confondu boîte à livres et déchèterie !! Un planning a été élaboré pour que deux jeunes par période de 15 jours soient responsables du maintien en bon état de cette boîte à livres.

Bien sûr, le CMJ participera auprès de M. le Maire aux commémorations tout au long de l'année.



L'inauguration de la boîte à livres le 24 juin 2017 par l'ancien Conseil Municipal des jeunes

A NOTER DANS VOS AGENDAS

→ Vendredi 13 juillet

Au stade René Maginier.

- **Spectacle de twirling** par le club d'Argences « Les Capucines » à partir de 22h00.
- **Feu d'artifice** à 23h00 suivi du bal populaire animé par le groupe Hardy.

→ Samedi 8 septembre

Au gymnase des Marronniers

- **Carrefour des associations** : venez découvrir les activités sportives et culturelles et vous inscrire pour la saison 2018-2019.

→ Samedi 15 et dimanche 16 septembre

Dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, mise en production du **moulin de la Porte** : visite commentée, vente de farine de blé bio et de crêpes. De 10h à 12h et de 14h30 à 18h. Entrée gratuite.

→ Vendredi 21 et samedi 22 septembre

Des animations sportives seront proposées sur la commune à l'occasion de « **La fête du Sport** ». Le programme sera mis en ligne sur le site www.argences.com (fin août).

→ Samedi 13 octobre

Saison culture jeune public : spectacle de la compagnie CREA à 11h00 au Forum (Sur réservation à la bibliothèque au 02.31.26.20.45 ou à la Mairie au 02 31 27 90 66 dans la limite des places disponibles).

→ En décembre

Comme chaque année, diverses animations seront proposées dans le cœur de bourg : balade en calèche, feu d'artifice, manège pour les petits... sans oublier le marché de Noël organisé au Forum par le comité de jumelage Argences-Hettsdadt.



RETOUR EN IMAGES

2017

JUIN



Le comité de jumelage Argences-Hettstadt a fêté les 30 ans de cette belle amitié franco-allemande le 3 juin 2017. De nombreuses animations ont rythmé cette journée : arrivée des cyclistes à Argences, signature de la charte, danses et spectacle de « fashion »...



Une fête de la musique réussie sous un beau soleil.

2017

JUILLET



Inauguration du gymnase des Coteaux en présence de personnalités politiques, d'élus, de membres du tissu associatif local et des Argençais venus nombreux découvrir ce bel équipement sportif.

2017

SEPTEMBRE



Démonstration de body karaté au Carrefour des associations : le rendez-vous annuel pour les inscriptions aux activités culturelles et sportives.



La fête médiévale organisée par l'Office de tourisme Valès dunes a une fois de plus séduit le public par la qualité et la diversité des animations proposées.

2017

OCTOBRE



L'opération « assiettes vides » a été menée à la cantine des écoles élémentaire et maternelle. Le restaurant des écoles d'Argences est arrivé 5^{ème} dans la catégorie «Ecole» sur la Normandie. **Félicitations à tous !**



Le spectacle musical « Conte venteux pour petites feuilles tourbillonnantes » présenté par la compagnie « En faim de conte » a ravi petits et grands !



2017

DÉCEMBRE



Le feu d'artifice et le conte de Noël : un joli moment en famille !



Le repas des Anciens de la commune au Forum d'Argences dans une ambiance festive et conviviale !



Signature de la chartre avec la Fondation du patrimoine pour la campagne de souscription lancée pour le financement des travaux de rénovation des façades du moulin de la Porte.



Un exercice « incendie » a été réalisé par les pompiers dans les bâtiments de l'hôtel de ville.



Les commerçants de l'UCIA ont décoré le bourg de jolis cœurs rouges pour la fête de la Saint Valentin. Une belle idée pleine d'amour !



Exposition photographique « Enfants d'ailleurs » de M. Gaëtan Gardie présentée au 1^{er} étage de la Mairie.



La compétition UNSS d'escalade organisée par le collège Jean Castel au gymnase des Coteaux a regroupé plus de 200 participants pour une épreuve qualificative des Championnats de France. Une compétition avait déjà eu lieu au mois de mars. Félicitations aux jeunes sportifs !



Exposition « Mai 68 en affiches » organisée par l'association des Amis du Moulin de la Porte au Forum d'Argences du 11 au 13 mai. Exposition et vente d'affiches authentiques réalisées par les ateliers populaires de Paris, au profit de la restauration du moulin.



Le carnaval des écoles sous un beau soleil !



Cérémonie de commémoration de la Victoire le 8 mai.



Projet langue étrangère des classes de cycle 3 et ULIS de l'école P. Derrien : représentation théâtre, danse et chant en anglais au Forum.

JEUNESSE ET AFFAIRES SCOLAIRES

Les rythmes scolaires... un roman feuilleton

En juin 2017, le Conseil municipal a voté pour un retour à la semaine de 4 jours dans les écoles d'Argences.

Cette décision a été éclairée par les résultats de l'enquête distribuée aux familles selon laquelle 70% des familles ont souhaité un retour à 4 jours.

Et par le résultat de l'évaluation du PEDT (Projet Educatif de Territoire) qui stipulait :

- > la fatigue accrue des enfants entraîne agressivité et manque d'attention.
- > l'absence d'impact du changement d'emploi du temps sur les apprentissages.
- > la sollicitation importante imposée aux enfants en fin de journée du fait des nouvelles activités et des nouveaux intervenants.

Malgré ces arguments, le DASEN (Direction Académique des Services de l'Éducation Nationale) n'a pas accepté cette nouvelle organisation et nous avons du, en septembre, reprendre le rythme des 4 jours 1/2 avec une organisation différente pour les temps périscolaires.

En effet, la réponse tardive de l'Académie ne nous a pas permis de déposer un nouveau PEDT, nous privant ainsi des subventions nécessaires à l'organisation des TAP. Nous avons mis en place, alors, une « garderie améliorée » avec les personnels communaux. Vanessa Abdérahim, habituée dans ce domaine a pris les rênes de cette nouvelle organisation. Des activités ludiques et récréatives ont été proposées aux enfants.

Dans un deuxième temps, l'Académie a accepté que nous déposions, hors délai, un nouveau PEDT. Même si les délais de dépôt du dossier étaient courts (une semaine), nous avons travaillé à l'élaboration de ce document. Il a été validé par l'Éducation nationale, la Préfecture et la CAF, nous ouvrant ainsi nos droits à subventions.

Nous avons pu proposer des activités variées (listées ci-dessous) aux enfants, les associations argençaises étant venues renforcer nos agents municipaux.

→ Théâtre

→ Anglais

→ Basket

→ Handball

→ Football

→ Activité manuelle

→ Scrapbooking et quilling

→ Lecture et origami

→ Relaxation

→ Jeux de société

→ Jeux collectifs et/ou sportifs



Fort des remarques de la dernière évaluation, les temps périscolaires ont été moins contraignants et les enfants ont pu choisir une partie de leurs loisirs.



En ce qui concerne les maternelles, nous avons opté pour une organisation plus simple, respectant ainsi le rythme du jeune enfant. Chaque ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) est en charge du groupe de sa classe et propose des jeux, chants, lectures ou petits travaux manuels en fonction de l'ambiance du groupe. Les enfants sont pris en charge par des personnes connues, en toute sécurité sans avoir à se déplacer.

En novembre 2017, le directeur de l'Académie nous fait part d'une procédure à respecter en cas de demande de changement de rythme pour la rentrée de septembre 2018.

La commune n'ayant pas changé d'avis, un comité de pilotage se met en place, réunissant tous les partenaires de la communauté éducative : enseignants, parents, services communaux, élus.

Même si des divergences sont apparues, le travail de concertation a pu faire émerger un consensus : proposition à l'Inspection académique d'un retour à 4 jours mais avec des matinées plus longues, les enseignants de l'élémentaire souhaitant capter l'attention des enfants le matin.

Après plusieurs échanges avec le DASEN notre proposition a été acceptée.

**Rentrée scolaire 2018,
les horaires scolaires seront les suivants :**

**lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 8h30 à 12h et 13h30 à 16h**

La garderie commencera à 16h00 et nous réfléchissons dès à présent pour que ce temps de garderie, qui peut être long pour certains enfants, se déroule dans les meilleures conditions.

La réforme des temps scolaires a réellement permis aux différents partenaires éducatifs de se connaître et de réfléchir ensemble autour de la bienveillance et de la continuité éducative. Ce travail partenarial, nous avons l'intention de le préserver afin que le dialogue autour des échanges de pratiques perdure.



DU NOUVEAU DANS LES ÉCOLES



- > Nous avons accueilli un nouveau directeur en septembre 2017. M. Hugo Tesnière a pris la direction de l'école élémentaire, nous lui souhaitons une longue carrière à Argences !
- > Comme nous l'avions annoncé dans le bulletin municipal 2017, la sécurité a été renforcée dans nos écoles, une alarme « anti intrusion » et un visiophone ont été installés à l'école Paul Derrien.
- > Tous les tableaux interactifs fonctionnent dans les classes élémentaires et le parc d'ordinateurs se renouvelle, subventionné d'une part par la commune, mais aussi par la Coopérative scolaire et l'association des parents d'élèves.
- > Nous continuons d'améliorer les locaux et l'équipe des services techniques est à l'écoute des enseignants et des enfants pour faire de l'école un lieu de vie agréable. Ainsi vous avez pu voir sur la façade de l'école maternelle de jolies fresques fabriquées en collaboration avec les enfants.



Accueil collectif de mineurs



L'accueil de loisirs d'Argences qui dépend de l'organisme UNCMT est installé dans le restaurant scolaire d'Argences pour les mercredis loisirs et les petites vacances, dans les locaux de l'école élémentaire Paul Derrien pendant les vacances d'été. Dirigé par Vanessa ABDERRAHIM depuis 2012, il est ouvert de 7h00 à 18h30 pour les enfants de 3 à 12 ans.

- > accueil des enfants à la journée ou à la demi-journée avec ou sans repas pour les mercredis loisirs.
- > accueil des enfants uniquement à la journée pendant les vacances scolaires.

Quelques chiffres en 2017/2018 :

- > Une moyenne de 45 enfants accueillis par mercredi loisirs.
- > Une moyenne de 30 enfants accueillis par jour sur les petites vacances.
- > Une moyenne de 60 à 70 enfants accueillis par jour en juillet 2017.
- > Une moyenne de 30 à 40 enfants accueillis par jour en août 2017.

Le petit plus du mercredi loisirs : pour les enfants qui ont des activités sur la commune d'Argences pendant les mercredis loisirs, l'équipe d'animation accompagne les enfants à leur activité sportive ou culturelle (football, dessin, tennis, piscine, danse).



LE CENTRE DE LOISIRS



Initiation au judo par le professeur du Judo Club Argençais

Que font les enfants au centre de loisirs ?

Les enfants ont pu profiter du manège installé sur la commune au mois de décembre. Ils ont aussi confectionné de nouvelles décorations qui ont permis de décorer la calèche de Noël. Avec l'aide des animateurs, les enfants ont pu décorer le restaurant scolaire pour les fêtes de Noël.

Durant les vacances de février : initiation au judo avec le club de judo d'Argences et à l'escrime avec un intervenant extérieur.

Tout le long de l'année 2017/2018, différentes sorties ont été organisées à la piscine, au Mc Donald, à l'îlot Z'enfant, au zoo de Cerza, au lac de Pont l'Evêque, au labyrinthe de Bayeux, au cinéma, au Laser game, à la patinoire, au bowling ...

Été 2018 : du 9 juillet au 17 août

Le thème est « la grande aventure ». Chaque semaine les enfants vont voyager à travers différents pays et continents. Trois mini-camps vont être proposés :

- > Pour les 8 à 12 ans, à la base de loisirs de Pont d'OUILLY.
- > Pour les 6 à 10 ans, dans les locaux du centre UNCMT à Tailleville.
- > Pour les 10 à 15 ans, à Eole Aventure (à confirmer)

Renseignements au 06 73 33 90 26
ou par mail : alsh14370argences@gmail.com



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PAUL DERRIEN



L'ÉCOLE PAUL DERRIEN,

C'EST UNE PINCÉE DE TOUT CELA POUR TOUS...

C'est un endroit où tout le monde doit s'épanouir, trouver sa place et devenir de plus en plus autonome. C'est le sens du projet d'école, renouvelé cette année, avec le dispositif « Plus de maîtres que de classes », le développement du tutorat, l'inclusion des enfants d'ULIS, la mise en place d'un conseil mensuel des délégués, représentés au conseil d'école.



L'école, c'est le lieu de la découverte, de l'expérimentation... On apprend de nouvelles choses, on en teste d'autres dans les classes. On voyage aussi pour découvrir le monde extérieur, grâce aux sorties scolaires, tout au long de l'année avec l'aide de la municipalité et de l'Association des Parents d'élèves.

C'est aussi la garante des valeurs : on y apprend le vivre-ensemble, le respect des autres et de soi. On s'engage à plusieurs dans des projets. C'était le sens de la journée du sport du début d'année ou encore de la création du logo P. Derrien.

Elle permet aux enfants de développer leur culture et leurs savoir-faire. On y met en place des parcours culturels sur l'ensemble du cursus, les enseignants s'engagent dans des réflexions collectives pour faire progresser les élèves au quotidien.



L'école d'aujourd'hui, c'est aussi une école qui utilise les nouvelles technologies, pour être en adéquation avec son temps dans chaque classe.

Enfin, notre école, est un lieu sécurisé (alarme intrusion, visiophone) mais qui reste ouvert et qui vit dans les échanges en accueillant les parents, les partenaires...

Notre école a besoin de tous pour accomplir sa mission : faire s'épanouir et progresser chaque enfant, quel qu'il soit.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PAUL DERRIEN

Place des Marronniers - 14370 ARGENCES

☎ 06 07 42 60 04

M. Hugo Tesnière, Directeur de l'école P. Derrien



ÉCOLE MATERNELLE SONIA DELAUNAY



Cette année, le thème de l'école maternelle est le **cirque**. Les enfants ont assisté à la représentation du grand cirque de Noël à Caen (01/12), à un spectacle de magie « Le Gouffignol » à l'école (08/02). Ils ont eux-mêmes présenté leur spectacle de cirque à leurs parents, au Forum le 18 avril. Le bonhomme Carnaval était également un clown géant. Ils ont exposé leurs travaux sur ce thème lors de l'exposition plastique à l'école du 18 au 22 juin. Ils termineront cette année par une sortie au zoo de Cerza pour voir les animaux du cirque et bien d'autres...



Dans le même temps, ils ont poursuivi la décoration de la façade de l'école. En effet, après les lettres « Sonia Delaunay » l'année dernière, ils ont réalisé un panneau très coloré avec les dessins de tous les enfants, complété par des coccinelles et des maisons pour les oiseaux réalisées par les services techniques de la ville. L'école se pare de jolies couleurs pour le printemps !



ÉCOLE MATERNELLE SONIA DELAUNAY

Rond-point des Marronniers - 14370 ARGENCES

☎ 02 31 23 66 30

M^{me} Sandrine FLAMBARD,

Directrice de l'école S. Delaunay



ÉCOLE STE-MARIE

QUAND LA CULTURE DONNE DU SENS À NOS APPRENTISSAGES

La verticale travaillée à partir des colonnes de Buren en petite section de maternelle ; le graphisme des courbes et le remplissage de celles-ci, ont été inspirés par l'œuvre d'Alexandre Calder réputé pour ses mobiles.



Ces artistes et d'autres jalonnent ainsi l'année scolaire 2017-2018 en maternelle. L'année se terminera avec la réalisation d'un jardin musical par tous les élèves de maternelle et CP en mai-juin.

En primaire, c'est la rencontre avec les photographes humanistes du XXe siècle notamment La Pendule de Doisneau et La Bicyclette de W. Ronis. Les élèves de CM1 ont étudié et comparé des photos de mouvements, ont analysé le cadrage, les plans, la composition ; ils ont recherché comment la photo pouvait traduire les sentiments des personnages, leurs émotions.



Ils ont constaté que les photographies humanistes aimaient guetter l'anecdote, la petite histoire... que leurs œuvres étaient empreintes d'humour, de nostalgie, d'ironie et de tendresse. Comme les récits de vie, elles sont ancrées dans la réalité. Elles témoignent de la vie des gens et de leurs sentiments. Ce travail a été fait en lien avec la lecture et l'étude de récits de vie en littérature. A travers ce projet les enfants ont découvert l'utilisation constructive du numérique et notamment d'un outil nouveau : les tablettes numériques.

Tout le primaire s'initie à la culture du Hip-Hop et notamment l'aspect physique qui est le Break-dance, développé à New York dans les années 1960.

ÉCOLE STE-MARIE

Rue Derrière les portes - 14370 ARGENCES

☎ 02 31 23 60 58

M^{me} Laurence ROGER, Directrice de l'école Sainte-Marie



COLLÈGE JEAN CASTEL

Avec une équipe de direction stable, Mme D'HULSTER, principale, M. RUALT, principal-adjoint et M. GOURBEYRE, gestionnaire, le collège devrait accueillir à la rentrée 2018 environ 505 élèves. Les différents parcours (citoyen, artistique et culturel, avenir) ont pour finalité de permettre à l'élève :

- d'apprendre à « vivre ensemble »
- de devenir « un citoyen responsable »
- de s'ouvrir aux arts et à différentes cultures
- de réfléchir sur sa poursuite d'études

Pour atteindre ces objectifs, des clubs, des voyages, des sorties, des mesures de responsabilisation ou encore la venue d'intervenants extérieurs sont proposés aux élèves, en complément des enseignements éducatifs.



Des collégiens en finale des débats citoyens en anglais

En sixième, l'entrée au collège est un moment important dans la scolarité de chaque enfant. L'élève découvre une nouvelle organisation, de nombreux intervenants... Aussi, l'ensemble de la communauté éducative veille à ce que cette transition se fasse dans les meilleures conditions.

Tout au long de la scolarité au collège, nous demandons aux parents leur collaboration pour amener chaque élève au maximum de ses possibilités.

L'année scolaire 2018/2019 sera également marquée par le début des travaux de restructuration du collège.

Vous pouvez consulter le site internet du collège :

Site internet : www.collègejeancastel.etab.ac-caen.fr

COLLÈGE JEAN CASTEL

Place des Tilleuls - 14370 ARGENCES

☎ 02 31 23 61 39

M^{me} Dominique D'HULSTER, Principal



ARGENCES PENDANT LA GUERRE 1914-1918

Argences (Calvados) - Le Marché.

Retour sur quelques moments et personnes qui ont marqué l'histoire d'Argences durant la guerre 1914-1918

Un village modernisé par la Révolution industrielle

En 1914, environ 1450 Argençais occupent un village qui n'a que peu évolué en nombre d'habitants depuis la Révolution, mais que le XIX^e siècle a bouleversé par de nouvelles activités dans un tissu urbain modernisé. Le vieux bourg médiéval serré autour de l'église Saint-Jean, des halles à grains et de la place du marché, s'est largement ouvert par le boulevard Deléan, ancienne rue de la Grille, vers la place du Manoir, devenue celle de la République (face à l'actuel Forum) Elle accueille traditionnellement la foire Saint-Luc au printemps et le Concours de poulinières en octobre, manifestations très fréquentées, sous les frondaisons de grands arbres. De belles écoles publiques enserrant un kiosque à musique, quelque peu incongru, décoré de productions de la tuilerie, surnommé «le Trocadéro». Les jours de fête, l'Harmonie municipale y donne gratuitement des concerts très appréciés.

Le village, bien que touché par l'exode rural, connaît une certaine prospérité encore très marquée par ses activités traditionnelles. Élevage et cultures occupent de nombreuses familles, propriétaires, fermiers et domestiques car la mécanisation n'a pas remplacé totalement le travail manuel long et harassant imposé par la terre. Les «louées» embauchent encore «les journaliers», emplois saisonniers et précaires, les chevaux de trait et les bœufs assurent les lourds charrois et travaux agricoles.

Des moulins travaillent encore le long de la Muance : au moins un au Fresne, à la sortie du village route de Troarn, le moulin «Cailloué», rue de la Morte eau devenu une scierie et surtout celui de la Porte, appartenant à G. Saulnier. Il est équipé d'une roue qui anime deux meules l'une pour le blé et l'autre pour les céréales fourragères, peut-être *Le Vêignier*, traditionnellement voué au blé. Par contre, les moulins du Fresne situés à la cour Foulon ont laissé la place à la fondation Letavernier-Pitrou. En 1902, cette dame a légué à la commune ses biens, meubles et immeubles, à charge de fonder au Fresne d'Argences, un asile pour les infirmes, les malades, les vieillards et les orphelins. Il fut inauguré en grande pompe en 1909 par le secrétaire d'Etat H. Chéron et le maire J. Dalgot. Le moulin de la Fontaine est devenu une laiterie. La grande période de ses «usines douces» se termine. Ils sont concurrencés par les minoteries et par l'usage du gaz de houille qui s'est substitué à l'huile de colza produite aux moulins du Fresne au milieu du XIX^e siècle.

Le marché créé par le duc Richard II en 1025, reste actif le jeudi matin, sur la place du bourg, en plein air, sous les grandes halles à blé, dans les nouvelles vouées aux œufs et au beurre qui abritent aussi la Mairie au premier étage et dans un nouveau bâtiment de type Baltard, boulevard Deléan. Les boucheries ne souillent plus la rivière, mais ses eaux sont encore le déversoir de bien des maisons et caniveaux. Le bourg conserve de nombreux commerces et métiers. Quelques **deux cents élèves** fréquentent les écoles publiques et le pensionnat Sainte-Marie tenu par les sœurs. Mais Argences n'est pas chef lieu de canton, le percepteur et le juge de paix sont à Troarn, la route nationale et la voie ferrée passent par Moulit.

Depuis la fin du XIX^e siècle, la Révolution industrielle a apporté de nouveaux métiers. En 1858, la famille Deléan a créé une **très active fabrique de perles de verre** soufflé offrant des emplois à domicile, complémentaires et nécessaires aux familles modestes où la natalité est encore forte. En 1905, plus de **1000 «perleuses»** travaillent sur le secteur, leurs salaires s'échelonnent de 1.5F à 2.5F par jour pour 10 heures de travail, supérieur à celui d'une domestique et presque équivalent à celui d'un journalier. Les antiques lampes à huile de leurs établis sont remplacées par des brûleurs à pétrole et au gaz dans l'atelier de formation, rue Gourmez. Cette énergie nouvelle y est produite dans des fours place Robert Sarre, par la famille Deléan.

Tout proche, un gazomètre s'élève rue Lecharpentier Deschamps, ainsi le bourg bénéficie d'un éclairage moderne et les habitants peuvent fréquenter les bains publics. Le charbon arrive par charrois depuis **la gare** de Moulit.

La principale activité industrielle est **la tuilerie du Fresne** rachetée en 1880 par les frères Gourmez qui développent considérablement ses productions en y ajoutant celles des produits émaillés très appréciés dans les nouvelles résidences balnéaires de la côte normande. Succès industriel exceptionnel qui entraîne la création de nombreux emplois. Le Fresne devient un authentique quartier industriel dominé par plusieurs cheminées, qui abrite **210 habitants** dont de nombreux tuiliers.

Dès 1891, la construction d'une voie ferrée a été demandée par le Conseil municipal pour approvisionner les usines en charbon et exporter leurs productions et celles du marché. C'est chose faite en 1912, **une petite gare, route de Vimont**, offre aux voyageurs et expéditions privées 3 liaisons journalières vers Moulit où s'arrête le **Paris - Caen - Cherbourg** des Chemins de fer de l'Ouest.

Ce transport moderne ne remplace que partiellement « l'omnibus hypo mobile » de l'hôtelier, M. Chanteloup qui, sous contrat avec la commune, dessert la gare de Moulit plusieurs fois par jour. La gendarmerie, installée dans ce village vient d'être équipée d'une ligne téléphonique.

En 1914, Argences, bourg médiéval actif, a épousé son siècle industriel, monde de progrès, de labeur effréné, et de grandes inégalités sociales.

La guerre le frappe soudainement

Le dimanche 2 août, Léon Lechartier, appelle à la mobilisation générale des hommes de 20 à 41 ans. Pleins d'espoir et persuadés d'une victoire rapide, ces soldats d'active, de réserve, et territoriaux rejoignent leurs casernes à Caen, Rouen, Le Havre, Lisieux et Falaise. Le village perd ses forces vives. Ces hommes ont-ils pris le train à la petite gare route de Vimont ou sont-ils partis à pieds, accompagnés de leurs famille, vers Moulit, pour prendre le Paris-Cherbourg, en chantant comme l'affirme la rumeur publique, ou très soucieux de laisser leur usine, leurs bêtes, leurs terres, leurs familles souvent nombreuses et peu argentées.

Dès le 5 août, dix Régiments d'infanterie et le 43^{ème} d'artillerie s'embarquent par train pour rejoindre le Nord puis la Belgique. C'est eux, 5^{ème} armée commandée par le Général Lanzerac, qui subissent le premier choc de l'attaque allemande du plan Schlieffen contournant les places fortes bien armées de l'Est. En quelques jours, les revers s'accumulent, défaites de Mons puis de Charleroi, (22 août, 22 000 morts dans l'armée française). Le 36^e R.I. de Caen perd 1/3 de ses effectifs. Les pantalons garance et les poitrines en vareuses bleues, chargées de havresacs qui labourent les épaules, sont décimés par les mitrailleuses allemandes lors des claironnantes et inutiles attaques en ligne, en rangs serrés, à la baïonnette. Batailles perdues et retraite, le 36^e repart cependant sur l'Oise pour retarder l'avance inexorable des divisions allemandes. Sacrifice inutile, encore 1000 hommes hors de combat.

Il faut attendre le miracle de la Marne en septembre pour stabiliser le front. Le fameux plan XVII imposé par Joffre, l'attaque en masse à outrance, a lamentablement échoué en Alsace Lorraine comme celui de Schlieffen. Après la course à la mer, vers l'Yser, la guerre de mouvement s'arrête, les troupes se terrent dans les tranchées. **Elle durera 4 ans, 51 mois d'enfer, des millions de morts et de blessés.** Les «appelés», confiants, aux uniformes rutilants, deviennent « des poilus » bleu horizon, résignés, morts vivants. **Soixante-huit enfants d'Argences ne reviendront pas. Leurs noms s'inscriront sur le Monument.**

A travers les comptes-rendus des Conseils municipaux

Dès le 3 août, le maire élu en 1912, **André Gourmez**, fils du propriétaire de la Tuilerie, âgé de 41 ans est rappelé, Henry Verrolles notaire, 49 ans, le remplace jusqu'en septembre 1915, date à laquelle Victor Debieu, charpentier, âgé de 72 ans lui succède. Sans ouvriers, l'usine ferme, les perleuses perdent leurs pratiques et rejoignent plus tard, l'atelier de réparation des tenues militaires de Mézidon. Hommes âgés, adolescents et femmes assurent tous les travaux.

Le maire, sur ordre du Préfet Hendlé, doit organiser un **Corps de gardes municipaux** parmi les hommes trop âgés pour être appelés. Ils sont chargés de surveiller les voies de circulation, notamment le carrefour de Vimont et de seconder les gendarmes pour faire respecter la loi. Ils portent un brassard vert olive et un revolver dont ils ne peuvent user que pour se défendre. Ils peuvent demander l'aide du garde-champêtre, du facteur et du cantonnier. Leur chef, Jules Thouroude, est secondé par Louis Lechartier, Nestor Foulon, Raoul Lechartier et Henri Louis-Auguste. Ces volontaires sont rémunérés 4F par jour de service pour le chef et 2.5F pour ses hommes.

Arrivent aussi en mairie **les ordres de réquisition pour approvisionner l'armée**, animaux de boucherie, paille, grains que le maire doit répartir entre les producteurs qui, en plus, sont chargés de convoier leurs produits jusqu'aux lieux de regroupement. Des fiches de transport, «sauf-conduits», leurs sont remis. Très vite, arrivent aussi les avis de décès que le maire est chargé de remettre aux familles accompagnés des condoléances du Président de la République. Une somme de 150F est allouée aux veuves et parents sans ressources, plus tard seront versées les pensions de veuve de guerre et les enfants seront reconnus **«pupilles de la Nation»**



Le Conseil municipal répond à de nombreuses demandes d'aide dont le montant maximum est fixé à 15F par mois : personnes très âgées, femmes enceintes, handicapés, familles privées du père ou du fils qui assuraient un revenu, aide aux soins, à l'instruction, aux familles nombreuses. Les enseignants, monsieur Gustave, Clément Castel et mademoiselle Laisné, demandent pour leurs élèves, les sœurs de l'Hospice et celles du pensionnat Sainte-Marie pour leurs pensionnaires. Un atelier de charité est créé pour les chômeurs âgés de l'usine fermée, ils seront chargés de l'entretien des chemins ou du curage de la rivière. Régulièrement sont organisées des quêtes publiques et souscriptions pour les associations nées du conflit : «Unions des femmes de France», «Secours aux soldats blessés, mutilés, prisonniers», «Veuves et orphelins du Calvados», «Vente emblème du canon de 75», «vente du petit drapeau belge»... Les élèves renoncent à leurs prix de fin d'année. Les premiers revers aux frontières font affluer les familles de réfugiés et belges. Ils sont accueillis par les particuliers ou dans les logements vides, une cantine est organisée par le bureau de bienfaisance à leur intention. Une trentaine seront accueillies et demeureront dans le village pendant tout le conflit.

Le marché perd ses clients et **les produits se raréfient donc deviennent chers**. Les réquisitions pour l'armée sont prioritaires, Madame Deléan demande l'autorisation d'augmenter le prix du m3 de gaz et sa distribution est régulièrement limitée, en soirée et en période de lune, voire arrêtée plusieurs mois en 1916 faute de charbon. Des prisonniers allemands et austro-hongrois des provinces irrédentes devenus italiens en 1917, sont employés par les Chemins de fer de l'Ouest, certains sont utilisés pour divers travaux d'utilité publique (curage de la rivière ...).

Se pose rapidement le **problème de la rareté, voire de la disparition de métiers spécifiques** pour lesquels la municipalité demande des reports de mobilisation, des permissions exceptionnelles où des remplaçants. Dès 1916, le **pharmacien** est mobilisé, son officine n'ouvre plus que 3 jours par semaine grâce au bénévolat du vieux pharmacien Lesage qu'il faut remplacer. Le maire sollicite le retour du **tonnelier** Léon Hommais car «les futaillies sont en mauvais état et la récolte de pomme s'annonce abondante», celui du **sellier-bourrelier** Henri Gardin car les harnais sont usés, de même pour le cordonnier Clément Leverrier. Le **médecin** Guiton, seul praticien restant sur le secteur, est appelé avec la Réserve Territoriale, il est remplacé par un appelé de l'hôpital de Bayeux à l'automne 1917.

La guerre se prolonge durement, le maire propose de constituer des stocks de produits alimentaires de base ; pommes de terre, riz et haricots secs. Le charbon est contingenté et rare. Les cartes d'alimentation régulent les distributions des produits de première nécessité. Les prix s'envolent, le **préfet ordonne leur taxation** notamment ceux du pain, de la viande, des féculents qui sont contingentés. **Le franc or, roc monétaire avant-guerre s'effondre, circulent alors des pièces en métaux sans valeur et des billets quelquefois émis par les communes**. Les prix explosent entraînant misère et privations même si les familles de mobilisés reçoivent une petite indemnité.

Des Argençais dans les Régiments mutinés en 1917

Dès la première année de guerre des mouvements de désobéissance de petits groupes de soldats se sont produits dans certains régiments. A la Noël 1914, des fraternisations entre soldats ont suspendu quelques heures les hostilités sur le front. Le commandement, surpris et décontenancé, a toujours répondu avec vigueur au nom de la défense de la patrie et des exécutions ont eu lieu. **En 1917, la guerre devenue mondiale, s'éternise**. Les belligérants sont épuisés. Le Général Nivelle, nouveau commandant en chef, espère rompre le front allemand, il lance de grandes offensives à partir du 16 avril, elles se soldent par **80 000 morts inutiles, massacrés, sacrifiés**, notamment au Chemin des Dames(Aisne). Le général Pétain réputé hostile à ces attaques le remplace. Mais l'esprit des combattants a changé, les poilus sont las, la guerre n'en finit plus, la Révolution russe connue triomphe, des grèves et mouvements sociaux se produisent à l'arrière, des révoltes éclatent dans les autres armées alliées ou ennemies. **De nombreuses manifestations de mécontentement touchent plusieurs divisions**, le commandement doit réagir rapidement.

La 5e D.I. constituée par des régiments normands d'infanterie, le 36e de Caen, le 74e de Rouen et surtout le 129e du Havre sont à la pointe du mouvement. Selon le *Journal de marche* de cette



grande unité, les 28 et 29 mai éclatent «des manifestations contraires à la discipline (tendance pacifiste) au 129e et 36e RI ». Les soldats exigent de se rendre à Paris pour demander la paix aux Députés. Le commandement supérieur, Fanchet Despérey et Pétain, leur proposent des camions... qui seront arrêtés et encerclés à Noyon par des régiments sûrs. Les unités de mutins sont dispersées, par trains, vers l'Argonne, 20 «meneurs» sont arrêtés et 4 sont exécutés. Pétain résout le problème avec dureté, (une trentaine d'exécution effectives sur 500 condamnations), mais évite de nouvelles offensives «avant l'arrivée des chars et des américains». Il améliore le quotidien des combattants par des permissions et un meilleur ravitaillement. G. Clémenceau, nouveau Président du Conseil, participe avec bonhomie et courage à cette reprise en main. La crise est grave, mais circonscrite dans les armées françaises. **Des Argençais servaient dans ces régiments, mais peu de traces dans les archives pour y retrouver leurs actions.**

L'année 1918 n'est pas, en ses débuts, celle de la victoire car la guerre est arrêtée sur le front russe par l'Armistice signé le 15 décembre 1917 entre les soviétiques dirigés par Lénine et les Puissances centrales. 33 divisions allemandes viennent renforcer le front Ouest. Certes les américains sont entrés en guerre le 6 avril, mais il faut recruter, former et armer leurs troupes, il faudra de nombreux mois pour voir arriver en convois, à Saint-Nazaire, des troupes prêtes à combattre. Les Allemands espèrent profiter de cette «aubaine». Ils lancent de grandes offensives qui percent le front sur une quarantaine de km, mais elles sont finalement contenues. Après la seconde victoire de la Marne, Foch, commandant en chef de toutes les troupes, fort des réserves américaines et des chars Renault, peut lancer en août, des attaques décisives qui se succèdent sur tous les secteurs du front ouest. L'armée allemande, sans réserves, recule et ses chefs demandent fin septembre à leur gouvernement d'entamer des négociations de paix car l'invasion menace et la Révolution secoue l'empire de Guillaume II qui s'effondre ... **L'armistice est signé le 11 novembre 1918 à Rethondes, mais la grippe dite «espagnole», en réalité apportée par des unités américaines, fait des milliers de morts, des millions dans le monde**. La France est épuisée comme toute l'Europe, ruinée usée. Les USA s'affirment dans un monde nouveau.

«Gloire aux héros, aux combattants, aux enfants d'Argences morts pour la patrie»

Imaginons les transports de joie et de délivrance qui s'expriment dans tous les villages de France et notamment à Argences : fêtes improvisées, fanfares, défilés, sonneries de cloches à pleines volées, même si certains soldats continuent de combattre en Orient et si les difficultés de ravitaillement comme la cherté des prix continuent.

Le Conseil municipal du 20 février 1919 décide d'ériger «un monuments aux enfants d'Argences morts pour la France». Une souscription publique est lancée. Le 3 juillet 1920, le choix d'une forme pyramidale est arrêté. Il est acheté à un marbrier, son coût est de 16 800F, la souscription rapporte, 8 226F. Le complément de dépense est assuré par le budget. Ce monument installé boulevard Deléan, sera éclairé tous les soirs par un bec de gaz. Sur le registre d'Etat civil, sont inscrits ultérieurement, après jugement du tribunal de Caen, un certain nombre de soldats portés disparus signalés par le Ministère de la guerre et le monument porte aussi le nom de soldats décédés plus tard par suite de blessures de guerre, ce qui explique le non respect de l'ordre alphabétique. D'autres sont oubliés, ou inscrits dans une autre commune.

Nous espérons organiser une exposition sur ce thème en novembre pour la commémoration du Centenaire de l'armistice à partir de documents retrouvés aux Archives départementales ou que des familles pourraient nous confier (médaillies, journaux, lettres, certificats...). Christian Lechevalier a retrouvé une cinquantaine de matricules militaires aux archives, ils seront présentés et remis aux familles qui en feront la demande à la mairie.

Recherches et rédaction du texte par Christian Lechevalier
Illustration : cartes portales de Pierre Lesage



LE MOULIN DE LA PORTE

La municipalité a fait l'acquisition du moulin en 1999. Le président fondateur de l'A.A.M.P.A., Monsieur Louis Morin, a été chargé de mettre en valeur ce patrimoine. Les installations ont été restaurées afin de moudre à nouveau du blé avec les meules en silex d'origine. Le moulin remis en activité, l'association a participé à l'entretien du bâti, notamment en rejointoyant la façade en plaquettes, côté jardin. Dans un premier temps, le mur a été redressé à l'aide d'un tirant puis rejointoyé. La municipalité, de son côté, a fait remanier la toiture du bâtiment principal et a fait construire une roue en bois pour valoriser le moulin.

En 2016, Madame la Députée, Laurence Dumont, a accordé une subvention en vue d'améliorer le patrimoine de la commune d'Argences. **La municipalité a alors décidé de procéder à la réfection de la façade principale du moulin.** Les travaux ont débuté au mois de décembre pour une durée d'environ 3 mois : décroûtage des enduits de ciment aspect tyrolien sur une partie de la façade, piquetage des joints au ciment gris et rejointoiement à pierre vue au mortier de chaux.



Suite aux bombardements de 1944, la façade du moulin a subi des dégâts et s'en est trouvée modifiée. Les réparations avaient été refaites à base de ciment qui a généré de nombreux dommages sur les pierres. **Il a donc fallu purger le mortier de ciment et réparer de nombreuses pierres par greffe ou les remplacer.** Les nouvelles pierres ont été vieillies et patinées pour que l'ensemble des réparations ne se remarque pas. Une bonne restauration doit rester discrète. Le choix de la couleur du mortier s'explique par le fait qu'elle doit se rapprocher le plus possible de la couleur du mortier ancien. Les joints sont à pierre vue, le mortier doit affleurer les têtes des pierres pour assurer l'imperméabilité de la façade. Des joints creux n'assureraient pas cette fonction, l'humidité pourrait pénétrer dans le mur et provoquer des dégâts lors du gel.

Côté pignon, le bâtiment n'a pas été reconstruit à l'identique en 1948 et a été amputé d'une partie de sa longueur. Le pignon est un ancien mur intérieur. **Nous retrouvons donc, dans cette ancienne cloison interne, deux portes rebouchées au rez de chaussée et à l'étage, une cheminée refermée au niveau du sol et son conduit ainsi qu'un deuxième conduit pour la cheminée de l'étage.** De ce fait, il avait été décidé qu'il serait recouvert d'un enduit à la chaux. Mais après réfection de la façade, le conseil municipal enthousiasmé par le résultat, a désiré changer d'option. Le Maire et son équipe ont voté les travaux supplémentaires. Les délais de fin de chantier se trouvent plus longs que prévus puisqu'il est maintenant nécessaire de purger le pignon de tous les matériaux de récupération utilisés pour boucher les baies, lors de la reconstruction. Cette décision s'est finalement révélée salutaire pour l'édifice qui avait fortement besoin d'être consolidé. Vers 1950, les vestiges de l'abside de l'église Saint-Jean-Baptiste ont été reconstruits au ciment. Les joints ont été faits au ciment blanc, pour une partie. Du costaud ! Mais l'humidité du mur, prisonnière derrière le ciment, ne peut s'évacuer et certaines pierres pourrissent. Vous pouvez constater la restauration du bâtiment sur les photos prises avant et après la réalisation des travaux.



ASSOCIATION

« LES AMIS DU MOULIN DE LA PORTE »

1 rue du Moulin - 14370 ARGENCES

Site internet : <http://moulindelaporte-argences.fr>





« LA MUANCE... EN NUANCES »

**QUATRE GÉNÉRATIONS DE PEINTRES
ONT EXPOSÉ À ARGENCES EN JUIN 2017**

Argençaise depuis 1955, la famille **KETERS** dessine et peint depuis quatre générations ; pas connue à Argences en tant qu'« artistes », ces derniers souhaitaient pouvoir, pour une première fois, exposer leurs réalisations dans la ville qui fut le berceau de leur enfance.



**Tableau « Muance »
de Henri KETERS**

Passionné par le dessin et la peinture, **Henri KETERS** arrive en Normandie avec l'exode en 1940. Il s'installe à Moul avec sa famille. Ses dessins et peintures auront pour sujet principal, les scènes de la vie chrétienne comme deux portraits du Christ offerts à l'église d'Houplines (d'où il est originaire) et des portraits de la Vierge. Il réalise de nombreux décors de théâtre et peint quelques tableaux sur site dont « **La Muance** » croquée en juillet 1946.

C'est avec ferveur qu'il va transmettre sa passion à ses deux fils **Georges** et **Christian**.

Dès leur plus jeune âge, pour assouvir leur passion ses enfants utilisent les moyens du bord : Georges dessine sur le papier qui, à l'époque, enveloppait le beurre, et Christian saisit les scènes de la vie quotidienne avec seulement un morceau de papier, un fusain et une gomme.

C'est plus tard, à la fin de la guerre que **Georges** pratiquera la peinture à l'huile et l'aquarelle. Peintre actif, ses œuvres sont abondantes et ses expositions nombreuses. **Christian**, lui, va privilégier le dessin au fusain et en acquérir une parfaite maîtrise. Son tableau « **Le chien** » en est une belle illustration.



Ce dernier transmet cette sensibilité à ses enfants et va engendrer une fratrie de peintres : **Christian junior, Jean, Chantal, André, François**. Bien qu'élevés dans le même environnement tous vont peindre avec des sensibilités et des styles différents.

Enfin les arrières petites filles, Aude fille d'André et Julia fille de Chantal, s'engagent naturellement dans la continuité.

C'est donc quatre générations de peintres d'une même famille qui ont exposé.

Cette exposition s'est décomposée en deux parties :

> Dans la première partie, « **La Muance** » peinte par quatre générations de peintres de la famille allant d'**Henri KETERS**, le grand-père, à **Julia BIDARD KETERS** et **Aude VINCK KETERS**, les arrières petites filles. Ces tableaux ont montré comment à travers les générations, un même sujet est différemment perçu, abordé et traité.

> Dans la seconde partie, neuf peintres de cette même famille ont présenté quelques-unes de leurs réalisations : fusain, aquarelle, gouache, crayon de couleur, huile, photographie, réalisation graphique...

« Cette exposition fut un réel succès. Nous avons rencontré un public passionné, intéressé et étonné par nos réalisations.

Nous remercions chaleureusement toutes celles et tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette manifestation : Monsieur le Maire, le Conseil municipal, les membres de l'association des amis du moulin de la Porte, l'Office de Tourisme de Valès dunes et le public, pour sa curiosité, son intérêt et ses encouragements. »

Famille KETERS

LISTE DES ASSOCIATIONS D'ARGENCES

ASSOCIATIONS SPORTIVES



> ARGENCES JUDO CLUB

M^{me} Céline CENDRIER ☎ 06 22 59 41 45
E-mail : argences.judoclub@gmail.com



> ARGENCES TENNIS CLUB

50 Bis rue Maréchal Joffre - 14370 ARGENCES
M. Emmanuel PACCAUD ☎ 06 30 77 58 95
E-mail : argencestennisclub@gmail.com



> BILLARD CLUB ARGENÇAIS

Place de la République - 14370 ARGENCES
M. Philippe LEFÈVRE ☎ 06 81 93 50 20
E-mail : billardclub.argences@gmail.com



> E.S.A TIR À L'ARC

12, rue Jean ZAY - 14370 MOULT
M. Ludovic BOUET ☎ 06 58 49 89 00
E-mail : ludovic.bouet79@gmail.com
<http://esatiralarc-argences.clubeo.com>



> E.S.A BASKET

Gymnase - place Marronniers
14370 ARGENCES
M. Rodolphe RIOULT ☎ 06 63 70 34 10
E-mail : esabasket@hotmail.fr
<http://club.quomodo.com/esabasket>



> E.S.A PÉTANQUE

78 rue Eole - 14 370 CHICHEBOVILLE
M. Claude JOUBLIN ☎ 06 25 80 61 23
E-mail : claude.joublin@orange.fr



> MUANCE FOOTBALL CLUB

Club House - Rue M^l Joffre - 14370 ARGENCES
M. David CALLU
E-mail : margemuancefc@gmail.com
<http://www.muancefc.fr>



> GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

M^{me} Danièle DUVAL ☎ 06 99 20 44 69
70 rue Marguerite Duras - 14370 MOULT



> KARATÉ ARGENCES

M. David REGRIN ☎ 06 83 33 27 63
E-mail : karate.argences@gmail.com
www.karatevalesdunes-e-monsite.com



> RANDONNÉES PÉDESTRES

M^{me} LIBERGE ☎ 02 31 23 54.93



> TWIRLING CLUB « LES CAPUCINES »

10 rue André Lemaître - 14370 BILLY
M^{me} Françoise LEPAGE ☎ 02 31 79 89 45
E-mail : twirl-argences@hotmail.fr



> « ARGENCES » HANDBALL

11 rue de l'Église 14370 VIMONT
M^{me} Muriel LEVIELLE ☎ 06 67 93 55.26
E-mail : valesduneshb@gmail.com



> VÉLO SPORT ARGENCES

16 rue Eustache Pilon - 14370 ARGENCES
M. Daniel MARCHAND ☎ 06 88 01 63 11
E-mail : velosportargences@laposte.net
www.velosportargences.wix.com/vsargences



> VÉLO VERT DE LA MUANCE (VTT)

6 rue Maréchal Foch - 14370 ARGENCES
M. Franck CENDRIER ☎ 06 17 18 36 66
E-mail : postmaster@velovertdelamuance.fr
www.velovertdelamuance.fr

ASSOCIATIONS CULTURELLES



> CLUB MAGIC NORMAND

Chez M. Osmont
141 Chemin Blamont - 14370 ARGENCES
M. Ouilid MATTHIESEN ☎ 06 73 96 81 25
E-mail : club.magic.normand@gmail.com



> COMITÉ DE JUMELAGE ARGENCES-HETTSTADT

5 rue Corisande - 14370 ARGENCES
M. Gilbert LABOUROT ☎ 02 31 23 08 07
E-mail : gilbert.labourot@wanadoo.fr
www.hettstadt-argences.de



> FAMILLES RURALES

Activités de loisirs, culturelles et sportives

Rue Guéritot - 14370 ARGENCES
M^{me} Pierrette BOULLIN ☎ 06 78 02 53 57
E-mail : contact@famillesrurales-argences.fr
www.famillesrurales-argences.fr



> LA MAISON DES JEUX DU VAL À DUNES

18 Rue Maréchal Joffre - 14370 ARGENCES
M. Charles-Edouard CLOT ☎ 06 79 56 81 34
E-mail : maisonsdesjeux@outlook.com



> LES AMIS DU MOULIN DE LA PORTE

1 rue du Moulin - 14370 ARGENCES
M. Claude CAUVIN ☎ 02 31 23 95 15
<http://moulindeporte-argences.fr>



> PHOTO CLUB CLIN D'OEIL

« Les Marronniers » - 14670 SAINT-PAIR
M. Patrick OGER ☎ 06 73 21 39 59
E-mail : patrick.oger.ets@orange.fr

ASSOCIATIONS SOCIALES



> A.D.M.R DES CÔTEAUX

2 pl. de la République - 14370 ARGENCES
M^{me} Josette VERDUZIER ☎ 02 31 23 99 78
☎ 02 31 23 07 11



> AMICALE DES DONNEURS DE SANG

6, rue Chanoine Leprévost - 14370 ARGENCES
M. Michel LE MESLE ☎ 02 31 23 68 47
E-mail : michel.le-mesle@orange.fr



Le boulodrome



Le terrain d'évolution



Terrain de tennis

> AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Caserne des Sapeurs-Pompiers
19 rue du Vêignier - 14370 ARGENCES
M^{me} Deborah VIMBOULY ☎ 02 31 23 00 14



> EPICERIE SOCIALE

«LA PASSERELLE EN VAL ÈS DUNES»
11 ter chemin du Bissonnet - 14370 Argences
M. Jean-Paul COUET ☎ 02.31.73.56.64
E-mail : lapasserellevaldesdunes@gmail.com

> SECOURS CATHOLIQUE

1 Ter rue Dusoir- 14730 ARGENCES
M^{me} Brigitte LEPOITTEVIN ☎ 02.31.26.19.90
E-mail : secours-catholique.argences troam@laposte.net

AUTRES



> ADESA « ASSOCIATION DE DÉFENSE
DE L'ENVIRONNEMENT DU SECTEUR D'ARGENCES »
14370 ARGENCES
M. Gaël LÉBOUCHER ☎ 06 86 18 01 48
E-mail : gael.adesa@orange.fr

> ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

• DE L'ÉCOLE S^{TE}-MARIE

M^{me} LEGOUPIL
www.apel-saintemarie.fr

• DES ÉCOLES PUBLIQUES

PAUL DERRIEN ET SONIA DELAUNAY
M^{me} Nadine GUILLOTTE ☎ 06 82 87 63 74
E-mail : aipeminederien@gmail.com



> FNACA ET ANCIENS COMBATTANTS

7 rue Gustave Flaubert - 14370 ARGENCES
M. Guy DELAMARRE☎ 02 31 23 06 04



> 1450^E SECTION DES MÉDAILLES MILITAIRES DE MOULT, ARGENCES & ENVIRONS

4 imp. R. Mathilde -14370 BELLENGREVILLE
M. René BERGET ☎ 02 31 23 37 63

LOISIRS



> CENTRE AQUATIQUE DUNÉO

COMPLEXE AQUATIQUE ET ESPACE DE REMISE EN FORME
58 rue du Maréchal Joffre
14370 ARGENCES ☎ 09 71 00 14 01 4
www.ca-duneo.fr



> CENTRE ÉQUESTRE DU MESNIL

COURS D'ÉQUITATION, COMPÉTITIONS,
STAGES, PENSIONS CHEVAUX
M. et M^{me} DUREL ☎ 02.31.23.97.56
519 Chemin de Blamont - 14370 ARGENCES
www.equitation-normandie.com



> CENTRE ÉQUESTRE L'ETRIER

COURS D'ÉQUITATION, COMPÉTITIONS,
PENSIONS DE CHEVAUX
M. BAUDRY ☎ 02 31 85 74 41
29 rue du Marais - 14370 ARGENCES
www.centre-equestre-argences.fr



> ÉCOLE DE MUSIQUE «POM»

Foyer des associations- RD 613
14370 MOULT
E-mail : ecoledemusique.ebem.ved@gmail.com
www.ecoledemusique-ebem-ved.fr



> OFFICE DE TOURISME

« VAL ÈS DUNES »

Place Général Leclerc
14370 ARGENCES ☎ 02 31 85 38 82
E-mail : contact@otvalesdunes.net



Tir au beursault



Square Paul Derrien



Cœur de bourg

VIE ASSOCIATIVE & SPORTIVE

VÉLO SPORT D'ARGENCES

Estéban Vengeon
Champion Départemental
de cyclo cross et vainqueur
du Challenge Inter Comité FSCT



Remise des maillots aux adhérents de la section marche nordique.



JUDO CLUB

Une belle journée sportive pour la rencontre interclubs
de judo au gymnase des Coteaux en janvier 2018.



E.S.A BASKET

L'équipe
régionale
3 R3
masculine.



Les « baby basketteurs » du club.

LA MAISON DES JEUX EN VAL ÈS DUNES



Crée en janvier 2017, l'association souhaite promouvoir le jeu de société auprès des habitants. Au programme : une rencontre une à deux fois par mois pour partager un moment de jeu dans une ambiance conviviale, la mise à disposition d'une cinquantaine de jeux pour tous les âges et l'organisation d'animations ponctuelles.

GYM EXPRESSION EN VAL ÈS DUNES



Groupe Compétition une belle évolution et un avenir prometteur.



Julia en individuel.



Le père Noël et ses chocolats étaient attendus avec impatience.



Le deuxième vide grenier du 11 novembre a eu un franc succès.

PHOTO CLUB CLIN D'ŒIL



Une exposition photographique sur les lieux emblématiques de la ville a été réalisée par le club photo Clin d'œil et présentée sur la Place du Général Leclerc à l'occasion des 30 ans du comité de jumelage puis dans le hall de la Mairie du 7 juin au 7 juillet 2017. Les membres du club ont été félicités par le conseil municipal lors de la cérémonie annuelle de remises des diplômes sportifs aux associations argençaises. A cette occasion, M. le Maire a dévoilé la photo sélectionnée pour illustrer la carte de vœux 2018.

LE CLUB DE TENNIS



Compétition galaxie tennis : journée jeux et matchs en terrain violet.



Compétition galaxie tennis : Journée jeux et matchs en terrain rouge

L'OFFICE DE TOURISME VAL ÈS DUNES



La fête médiévale en septembre dernier à l'occasion du 970^{ème} anniversaire de la bataille de Val ès dunes.

Cette 6^{ème} édition était riche de nouvelles animations : démonstrations de fauconnerie, spectacle de marionnettes, cracheur de feu, reconstitution de la bataille par la compagnie A Furore Normannorum ... Une belle réussite !



Le 750^{ème} anniversaire de la bataille de Val ès dunes célébré au mois d'août 2017 à la tour de Valmeray.

La 2^{ème} édition du « Festival Choral » en avril 2018 a rencontré un franc succès.



FAMILLES RURALES



Cours de danse enfants et ados animés par Mélanie Giffard le mercredi.



Création d'un cours d'initiation à la danse country en janvier le vendredi soir pour ceux qui aiment le Folklore américain.

Avril 2018 : La troupe de théâtre amateur « Les D'Art'Gens » a clôturé sa saison au Forum d'Argences avec une pièce intitulée « Mr et Mme Dubonchic ». Comédie qui a réjoui un public nombreux et fidèle à chaque représentation.



TWIRLING CLUB

DE TRÈS BONS RÉSULTATS POUR LE TWIRLING BÂTON LES CAPUCINES D'ARGENCES

Cette année, le club a participé au régional à Vire où les athlètes ont obtenu de très bons résultats.

- > **Isora 12,83** : une très belle note pour sa première année en individuel.
- > **Mailys 11,50** : un très bon résultat.
- > **Apolline 14,68** : sélectionnée à la coupe nationale à Saint-Saint-Herblain (44)
- > **Mallaury 11,38** : sélectionnée à la coupe nationale à Saint-Saint-Herblain (44)
- > **Louna 15,15** ; sélectionnée à la coupe nationale à Saint-Herblain (44). Elle a d'ailleurs obtenu une récompense de la meilleure note du championnat régional.
- > **Lilia 13,40** : sélectionnée au championnat national individuel à Mézériat (01)

Nous participons cette année aux compétitions en équipes au championnat départemental à Blainville-sur-Orne, au championnat régional à Sérifontaine et les twirlers sont sélectionnés pour le national de France à Lorient.



Les sportifs remercient leur coach Fanny Hamel pour son dévouement au sein du club. Nous tenons également à remercier nos juges.

Nous sommes à la recherche de sponsors pour nous aider à financer nos déplacements et participations aux compétitions des twirlers. Pour plus de renseignements, vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse: twirl-argences@hotmail.fr.

TWIRLING CLUB LES CAPUCINES
10 rue André Lemaître - 14370 BILLY
Mme Françoise LEPAGE 06 67 78 65 56
E-mail : twirl-argences@hotmail.fr



MUANCE FOOTBALL CLUB



F in juin 2017, pour donner suite au groupement des catégories jeunes depuis 3 ans, les mairies d'Argences, Moul, Bellengreville et Chicheboville, ainsi que les membres des bureaux du FC Argences et de l'ASMB ont décidé de fusionner pour créer le club MUANCE FC, aux couleurs noires et bleues.

Un projet très ambitieux qui nous permet d'avoir aujourd'hui, un salarié à temps plein, un effectif de 437 licenciés toutes catégories confondues et surtout, une équipe U11 féminine.

Nous sommes actuellement en projet pour labéliser l'école de foot. Nous souhaitons aussi créer une équipe senior féminine pour la saison prochaine ! Vous trouverez tous les renseignements ainsi que les coordonnées des personnes à contacter sur notre site internet www.muancefc.fr.

Les résultats des seniors et des catégories jeunes nous encouragent à persévérer, pour exemple, l'équipe senior A entraînée par Monsieur LE CORRE Johan, est actuellement 2^{ème} en régional 3 !

Nous remercions les mairies qui nous ont soutenus et aidés pour créer ce nouveau club, ainsi que tous les dirigeants, éducateurs et bénévoles sur qui nous pouvons toujours compter et qui font du très bon travail.

Un grand merci aussi aux sponsors qui nous accompagnent toutes les saisons pour faire vivre et connaître notre association.

MUANCE FOOTBALL CLUB
Club House - Rue Mal Joffre - 14370 ARGENCES
M. David CALLU
E-mail : margemuancefc@gmail.com
Site Internet : <http://www.muancefc.fr>





ARGENCES JUDO CLUB

LE JUDO EN FORME !



Tout le monde sait que le judo n'est pas un sport de combat comme les autres, il est porté par de nobles valeurs incarnées par son créateur Jigoro Kano. La petite équipe de l'Argences Judo Club illustre à merveille le code moral qui tient en huit points :

MODESTIE, en effet le club ne cesse de progresser, pour son troisième interclub, il a réuni plus de 170 combattants au mois de janvier dans l'un des plus beaux gymnases de la région (celui d'Argences) sur une surface de combat de 400m².

RESPECT, plus de 110 adhérents s'affrontent régulièrement au dojo dans les différentes catégories, les babies (dès 4 ans) sont si nombreux qu'il nous a fallu ouvrir un second créneau le mercredi.

AMITIE, contre toute attente, s'attraper, se projeter, s'étrangler ne mène pas à la haine mais bien à l'amitié car c'est la communion dans l'effort qui soude nos adhérents. On le voit dans les cours adultes où l'ambiance est bon enfant et également aux cours de Taïso (qui se limite au renforcement musculaire) où tout le monde se retrouve avec plaisir pour entretenir les courbatures de la semaine.

HONNEUR bien sûr, certains de nos jeunes ont besoin d'éprouver leur force dans des rencontres moins amicales, c'est ainsi que certains d'entre eux se retrouvent en sélection départementale, voire même montent sur un podium national en UNSS... il faut bien que jeunesse se passe.

COURAGE ces jeunes n'iraient pas bien loin sans le courage de leur aînés, les bénévoles du club qui s'affairent pour que le club vive et puisse être un tremplin à leur espoir de médaille. Ainsi, ces courageux bénévoles organisent pour la 4^{ème} année consécutive « la grande foire à tout du 1^{er} Mai » qui s'est tenue évidemment le 1^{er} mai au gymnase des Marronniers.

SINCERITE, ces mêmes bénévoles portés par la joie de faire plaisir ont confectionné en début d'année de magnifiques vestes polaires à l'effigie du club.

CONTRÔLE DE SOI au terme de cette petite présentation on ne peut conclure que par un enthousiaste HIP HIP HIP ! ... HOUURRA ! pour l'AJC et sa sympathique équipe de dirigeantes.

POLITESSE, Il est bien évident que nous ne serions pas grand chose sans le soutien de la Mairie d'Argences, nous profiterons donc de ce huitième point pour la remercier chaleureusement ainsi que tous les commerçants qui nous soutiennent dans les différentes manifestations que nous organisons au cours de l'année.

ARGENCES JUDO CLUB

Présidente : Céline CENDRIER - ☎ 06 22 59 41 15
E-mail : argences.judoclub@gmail.com



KARATÉ ARGENCES

FAIT PEAU NEUVE !



Depuis la rentrée sportive 2017-2018, le club de karaté d'Argences a beaucoup évolué. Créé sous le nom de « Karaté Val es Dunes » en 2013, et sous l'impulsion d'un nouveau bureau depuis octobre 2017, le club porte désormais le nom de « **Karaté Argences** ». Nouveau nom, nouveau logo et nouveau bureau, tout est réuni pour dynamiser un club en plein essor, sous l'égide du nouveau président David REGRIN.

> Avec près de 80 licenciés, les deux professeurs Christopher et Alexandre enseignent la pratique du karaté (combats et katas) pour tous les âges et tous les niveaux : baby karaté (de 4 à 6 ans), cours enfants (de 6 à 12 ans), ado et adultes (à partir de 12 ans). Afin d'adapter les cours pour les débutants ou pour les karatékas plus gradés, le club envisage dès la saison prochaine de répartir les enfants (très nombreux) par niveau, pour leur permettre une meilleure progression personnelle. Les licenciés du club participent à de nombreuses compétitions au cours de la saison sportive et cette année encore, ils ont pu se démarquer au niveau départemental et régional, avec également des qualifications aux championnats de France.



> Si vous souhaitez prendre soin de votre forme tout en vous initiant facilement aux techniques du karaté sans risque, le **body karaté** est résolument fait pour vous. Enseigné par Vanessa, l'avantage de ce cours est qu'il n'y a pas besoin d'être pratiquant de karaté pour en retirer tous les bienfaits. Les mouvements de karaté sont exécutés en rythme sur une musique moderne, entraînante et dynamique, ce qui rend l'effort sportif motivant (musculature, fitness...).

> Le club Karaté Argences est également affilié à la **Fédération Sportive de Sport Adapté (FFSA)**. Le but de cette affiliation est de pouvoir proposer la pratique du karaté aux personnes en situation de handicap mental ou psychique. Une section spécifique a vu le jour au club pour proposer toute l'année des cours de karaté adaptés.

N'hésitez pas à venir tester gratuitement un cours dès la rentrée prochaine, le karaté est aussi fait pour vous.

Pour tous renseignements, vous pouvez adresser vos demandes à l'adresse karate.argences@gmail.com ou contacter le président au 06 83 33 27 63



L'association «Familles Rurales» installée rue Guéritot, a accueilli 500 inscrits sur l'année 2017-2018, ce qui correspond à **l'adhésion de 390 familles**. Nombre en constante augmentation qui témoigne du succès des prestations proposées par l'équipe de Mme Boullin, la présidente.

Les inscrits, de tous âges de 2,5 ans pour la plus jeune à 96 ans pour le doyen, viennent de communes de plus en plus éloignées autour d'Argences pour fréquenter nos vingt activités encadrées par des professionnels et des animateurs de qualité.

Outre les nombreuses activités de loisirs (scrabble, couture, tricot, théâtre, cours d'anglais et de chinois, informatique, dessin, échec, scrapbooking...) l'association propose également des cours sportifs :

> **Deux séances de pilates sont organisées chaque semaine** : renforcement des muscles profonds dans une bonne posture. Les pratiquants sont ravis de cette discipline qui favorise l'harmonisation du corps et de l'esprit.



> **Le cours de yoga** rencontre toujours un vif succès.

> En septembre 2017, ouverture **d'un cours de Qi Gong** suite à l'enthousiasme suscité lors des séances-test avant l'été. Cette gymnastique traditionnelle chinoise attire un public désireux d'entretenir sa santé.



> En janvier 2018, création **d'un cours d'initiation à la danse country** le vendredi soir au dojo des Marronniers pour ceux qui aiment le Folklore américain.

> **La danse contemporaine** assurée par Mélanie Giffard le mercredi a séduit les plus jeunes qui ont présenté leur spectacle de fin d'année devant leurs parents au Forum le 17 juin dernier.

> **La randonnée pédestre** : rendez-vous le mardi et/ou le vendredi après-midi pour partager un moment convivial tout en faisant de l'exercice. **Accessible à tous !**

FAMILLES RURALES

Rue Guéritot - 14370 Argences

Mme Pierrette Boullin - ☎ 06 78 02 53 57

Mr Benoît Hubert (informatique) - ☎ 06 59 49 11 70

Mme Yvelise Cobert - 06 58 98 10 64

E-mail : contact@famillesrurales-argences.fr

Site internet : www.famillesrurales-argences.fr



L'UNION COMMERCIALE INDUSTRIELLE ET ARTISANALE D'ARGENCES DYNAMIQUE ET INNOVANTE

Créée en 2013, l'UCIA a pour but de dynamiser le commerce et l'artisanat d'Argences et faire connaître ses commerces par le biais des nombreuses animations organisées. 28 commerçants ou artisans d'Argences y adhèrent dans le souci de maintenir la réputation du dynamisme commercial et de séduire les nombreux nouveaux habitants.



Les animations mises en place de juin 2017 à mai 2018

> Participation à la fête de la musique en tenant un stand restauration/buvette et pour surprendre, un groupe de commerçants(es) a présenté sur la place une FLASH MOB.

> Lors de la fête Médiévale au mois de septembre, organisation et tenue d'un stand restauration rapide sur la place du Général Leclerc le samedi soir ... Dommage, il pleuvait !!!!!

> Organisation d'un loto pour pouvoir assurer la quinzaine commerciale de Noël : de nombreux lots donnés en majorité par les commerçants et artisans de l'UCIA ont permis d'offrir de belles récompenses.

> Quinzaine commerciale du mois de décembre : de nombreux lots ont été offerts pour une valeur de 2 000 €,

- Méga téléviseur
- Super week-end à Disneyland
- Plateau de fruits de mer....

> Clin d'œil de l'UCIA pour la Saint Valentin : un peu de gaité dans la grisaille de février !

> Animation enfants proposée pour Pâques et le 1^{er} Avril : à la recherche du message de l'UCIA grâce à des lettres mystères dissimulées dans les vitrines des commerçants. Nombreuses récompenses lors du tirage au sort.

> Décoration du cœur de bourg pour la fête des mères.



Nos projets

→ Manifestation « communication publicitaire » envisagée en septembre 2018 (en préparation)

→ Loto le dimanche 21 octobre 2018.

→ Quinzaine commerciale en décembre 2018

→ Des manifestations impromptues peuvent s'ajouter à ces prévisions !

UCIA

Présidente : Mme Lescent Christine - ☎ 02 31 23 92 26



LE COMITÉ DE JUMELAGE



VOYAGE À HETTSTADT EN SEPTEMBRE 2017

« Jubilé : 30 ans de jumelage »

Après avoir célébré les 30 ans de partenariat entre Argences et Hettstadt lors du week-end de la Pentecôte dans notre commune, une délégation du Conseil Municipal et du bureau du comité de jumelage a pris la route fin septembre pour participer au programme organisé par nos amis allemands.

Le week-end a commencé par une célébration religieuse pendant laquelle, le prêtre a béni la plaque commémorative de notre jubilé. Ce monument en acier, réalisé par Herbert Roll, symbolise les liens qui unissent nos deux communes et nos deux pays au cœur de l'Europe.

Les enfants de l'école ont présenté quelques danses, puis est venu le moment des discours de M. Delivet, Maire d'Argences et Mme Rothenbucher, Burgemeisterin d'Hettstadt. **Ensemble, ils ont comme à Argences, renouvelé la signature de la charte du jumelage.**

Les jeunes du village ont également animé l'après-midi en nous interprétant quelques chants.

Un défilé en fanfare au travers d'Hettstadt nous a conduit dans une salle où un spectacle de marionnettes nous a été présenté (dans les 2 langues).

La journée s'est terminée par un repas et une soirée très conviviale, entrecoupée des chants que le chœur de Hettstadt "Salto Vocale" dirigé par Inga Hansen avait préparé pour l'occasion.

Tous les acteurs du week-end se sont retrouvés le dimanche après-midi pour participer à une marche autour d'Hettstadt pour y découvrir quelques lieux remarquables liés à des légendes locales ou avec un panorama sur la ville. A chaque station, la légende nous était contée accompagnée en musique par Georg Nees et une dégustation de produits locaux nous était proposée. Cette animation fort plaisante a permis à tous d'admirer ou de découvrir les alentours de ce charmant village pittoresque qu'est notre commune jumelle, HETTSTADT.

COMITÉ DE JUMELAGE ARGENCES - HETTSTADT

5 rue Corisande - 14 370 ARGENCES

M. Gilbert LABOUROT - ☎ 02 31 23 08 07

E-mail : contact@argences-hettstadt-comitedejumelage.fr

Site Internet : www.argences-hettstadt-comitedejumelage.fr/fr



DES PROJETS À L'EHPAD

p

our répondre aux attentes de ses résidents, l'EHPAD d'Argences leur propose des activités variées. D'une part, des activités organisées au sein de l'établissement par l'animatrice telles que des ateliers pâtisserie, travaux manuels, chant, une fête de l'été qui rassemble les résidents et leurs familles, un marché de Noël, la venue de personnes bénévoles musiciens, peintres, ornithologue, mais aussi l'organisation d'exposition d'œuvres artistiques tels que photos, peintures, sculpture et scrapbooking...

Et d'autre part, des activités à l'extérieur telles qu'une visite au zoo, des sorties au théâtre, au conservatoire, au marché à Argences ou encore des promenades à la mer.

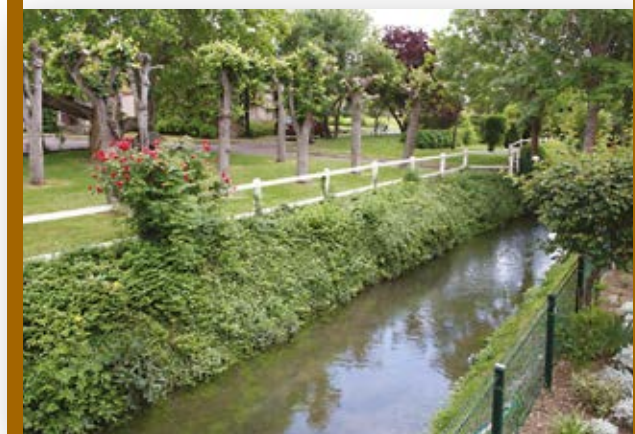
UN NOUVEL ESPACE DE LOISIRS AUX MULTIPLES BIENFAITS EN PROJET À L'EHPAD

L'EHPAD a pour projet dans les mois à venir de créer un boulodrome sur un terrain attenant à l'établissement. Celui-ci serait bordé d'un parcours de marche, adapté aux personnes à mobilité réduite. L'idée est de faire de cet endroit un lieu convivial arboré, favorisant l'échange, entouré de bancs pour pouvoir se reposer ou regarder les joueurs. Le boulodrome ne concernera pas uniquement la pétanque, les résidents pourront également y pratiquer des jeux de quilles ou encore de palets.

Les objectifs de ce projet sont multiples :

- > Mettre en place des actions collectives telles que des concours entre résidents, inter-EHPAD, intergénérationnels ou encore inter-associatifs afin de favoriser une ouverture de l'établissement vers l'extérieur.
- > Développer des contacts sociaux avec l'extérieur de l'établissement.
- > Générer des liens relationnels.
- > Inciter les résidents à aller faire des promenades.
- > Créer un lieu de convivialité supplémentaire.
- > Permettre de pratiquer une activité physique supplémentaire.

Si vous souhaitez apporter votre aide à la création du boulodrome (terrassement, partenariats, dons, etc...), merci de contacter le secrétariat de l'EHPAD au 02 31 23 62 28 ou d'envoyer un mail à contact@ehpad-argences.fr



Projet de construction d'un boulodrome



DON DU SANG



Il n'existe à ce jour aucun produit capable de se substituer au sang humain. Le don de sang est donc indispensable pour soigner certaines maladies. Les produits sanguins ont une durée de vie limitée et les besoins sont quotidiens pour répondre à la demande des malades.

- > Chaque année, **un million de malades** sont soignés grâce au don de sang.
- > Chaque jour, **10 000 dons de sang** sont nécessaires pour faire face aux besoins.
- > 47 % des patients transfusés sont atteints d'un cancer ou d'une maladie du sang.
- > 35 % des transfusions sont réalisées à l'occasion d'une intervention chirurgicale.
- > 32 % des transfusions interviennent lors d'urgences relatives et 12 % lors d'urgences vitales



Une femme qui a perdu du sang durant un accouchement difficile, un accidenté de la route, un patient atteint d'un cancer, un enfant souffrant d'une leucémie... Tous ont un besoin vital de produits sanguins. Avec le plasma issu des dons de sang, on produit également des médicaments (albumine, immunoglobulines, facteurs de coagulation...), indispensables à de nombreux malades.

Comment se passe le don de sang ?

- > **Principe** : on prélève de 420 à 480 ml de sang (selon le poids)
- > **Durée** : l'acte lui-même dure 8 à 10 minutes. Prévoir environ 45 minutes avec l'entretien « Prédon », le temps de repos et de collation.
- > **Délai** : au moins 8 semaines entre 2 dons de sang total.
- > **Fréquence** : une femme maximum 4 fois par an, un homme 6 fois par an.

La conservation des produits sanguins ?

La durée de vie des produits sanguins est courte : 42 jours pour les globules rouges et 5 jours seulement pour les plaquettes. Le plasma, qui se congèle, peut se conserver 1 an.

Qui peut donner ?

Toute personne en bonne santé, âgée de 18 à 70 ans, ne faisant pas l'objet d'une mesure de protection légale (tutelle...) et reconnue apte à l'issue de l'entretien « prédon ».

Les donneurs de groupe O négatif (O-) sont particulièrement recherchés car leurs globules rouges peuvent être transfusés à tous les patients.

Un acte sécurisé ?

Toutes les précautions sont prises pour garantir la sécurité du donneur. L'entretien « prédon » permet de s'assurer que le prélèvement ne présente aucun risque. Le don est supervisé par un personnel médical expérimenté et le matériel de prélèvement utilisé (aiguille, tubes, poches) est stérile et à usage unique.

AMICALE DES DONNEURS DE SANG ARGENCES-MOULT ET SES ENVIRONS

Président : Michel LE MESLE - ☎ 02 31 23 68 47



SAPEURS POMPIERS

LE CENTRE DE SECOURS D'ARGENCES

Il dispose d'un effectif de 49 agents dont 16 femmes, ce qui a nécessité la modification des structures intérieures du centre de secours : vestiaire plus grand pour les accueillir.

Des exercices d'incendie et d'évacuation seront ou sont réalisés dans les entreprises et bâtiments de la commune, afin de les aider à faire face à une situation de risque.

Nos projets

- > Création d'un groupe de cadets de la République en partenariat avec le collège d'Argences.
- > Création d'une section de jeunes sapeurs-pompiers.
- > Travaux de rénovation au centre de secours (toiture, fenêtres, porte, vestiaire femme, bureau et zone de lavage).
- > Attribution d'un véhicule neuf CCFM courant d'année (véhicule spécialisé dans les feux de forêt ou d'herbage).
- > Ouverture à l'incorporation des jeunes à partir de 16 ans sportifs et motivés.



RENSEIGNEMENTS :

Président de l'Amicale des pompiers
Déborah VIMBOULY - ☎ 02 31 23 00 14



ANNUAIRE DES ENTREPRISES ARGENÇAISES



Liste non exhaustive.

Si vous êtes commerçants ou artisans
et que vous n'êtes pas référencés sur cette liste,
merci de bien vouloir vous faire connaître
auprès de la mairie afin que nous puissions faire la mise à jour.

AGENCES DE VOYAGE		
VOYAGES LE MONNIER	RUE GEORGES LEMESLE	02 31 23 60 00
AGENCES IMMOBILIÈRES		
AGENCE DES COTEAUX	1 RUE DU MARECHAL JOFFRE	02 31 23 62 08
AGIR IMMOBILIER	8 RUE LETAVERNIER PITROU	02 31 23 65 73
AMÉNAGEMENT PAYSAGER		
PATRICK THUDOR	ZI- RUE DU BISSONNET	02 31 23 80 50
AUTO-ÉCOLE		
ÉCOLE DE CONDUITE D'ARGENCES	11 BOULEVARD DELEAN	02 31 23 18 00
AVENIR CONDUITE	2 RUE LECONTE	02 50 08 34 67
AGS PERMIS	7 CHEMIN DU BISSONNET	02 31 07 18 44
BANQUE		
BANQUE POSTALE	8 PLACE GENERAL LECLERC	3639
CAISSE D'ÉPARGNE ET DE PREVOYANCE	11 ROUTE DE TROARN	02 31 23 60 21
CRÉDIT AGRICOLE	5 RUE DU MARECHAL JOFFRE	02 31 55 13 17
CRÉDIT MUTUEL	1 RUE DE TROARN	0 820 89 00 39
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	12 BOULEVARD DELEAN	02 31 23 65 15
BAR - TABAC - PRESSE		
AU BON ACCUEIL Bar-tabac	7 RUE DU TROARN	02 31 23 64 20
LE P'TIT TABAC	24 PLACE DU GENERAL LECLERC	02 31 23 67 88
LE YEARLING Bar-Pmu	26 PLACE DU GENERAL LECLERC	02 31 74 79 72
MAG-PRESSE	RUE DE LA GARE	02 31 23 46 04
BLANCHISSERIE		
LAVERIE DUBOSQ	8 RUE LECOMTE	
ALIMENTATION		
BOUCHERIE FREDO	7 RUE LECOMTE	02 31 23 03 76
BOUCHERIE LECOINTRE	3/5 RUE LETAVERNIER PITOU	02 31 38 53 96
BOULANGERIE LA GRIGNE	22 PLACE DU GENERAL LECLERC	02 31 23 60 83
BOULANGERIE LA TALEMIÈRE	7 RUE DU MARECHAL JOFFRE	02 31 23 61 10
CHARCUTIER-TRAITEUR JOUANNE	6 RUE LETAVERNIER PITROU	02 31 23 60 80
CHARCUTIER-TRAITEUR PLACET	20 RUE DU GENERAL LECLERC	02 31 43 69 03
COULEURS VIN	RUE DE LA GARE	02 31 85 53 89
DESTOCKALIM	4 RUE GEORGES LEMESLE	02 50 08 37 34
E.LECLERC	RUE DE LA GARE	02 31 23 95 30
LE COURS DES HALLES	2 RUE LETAVERNIER PITROU	02 31 23 62 58
LE VERGER D'ARGENCES	10 BOULEVARD DU MARECHAL DELEAN	02 31 23 87 56
LEADER PRICE	PLACE DES TILLEULS	02 31 23 16 67
PROXI	18 PLACE DU GENERAL LECLERC	02 31 23 61 43
COIFFURE		
AC'TIFS	RUE DE LA GARE	02 31 23 61 33
ART CUT	5 RUE LECOMTE	02 31 97 18 87
CHRISTINE COIFFURE	12 PLACE DU GENERAL LECLERC	02 31 23 92 26
STYL'HAIR	1 RUE LECOMTE	02 31 23 62 75
VANESSA COIFFURE	4 RUE GEORGES LEMESLE	02 31 85 28 87
DOMINIC' COIFF (à domicile)	11 RUE SAINT JEAN	02 31 23 76 60
LANGLOIS SYLVIE (à domicile)	3 RUE EUSTACHE PILON	09 60 09 99 12
MARIE SABINE (à domicile)	17 RUE DES PETITES RUES	06 71 38 31 19
PAUMA (à domicile)	RUE DE LA GARE	02 31 23 61 33
VIVA COIF (à domicile)	23 RUE MARECHAL JOFFRE	06 86 20 33 29
HABILLEMENT- COUTURE		
ART DE COUDRE	8 RUE PIERRE MICHEL GOUGET	06 82 22 10 36
AU PETIT MOULIN	2 RUE DU MOULIN	02 31 23 60 97
COUTURE EN VAL ÈS DUNES	4 RUE DERRIÈRE LES PORTES	06 98 31 81 83
L'INATTENDU	RUE DE LA GARE	02 31 23 95 30
UNIQUE POUR ELLES	14 PLACE DU GENERAL LECLERC	09 73 28 04 33
VEHICULES		
AUTOSUR (contrôle technique)	RUE GEORGES LEMESLE	02 31 23 86 72
SECURITEST (contrôle technique)	RUE GEORGES LEMESLE	02 31 23 82 38
GARAGE DU CENTRE	RUE DU BISSONNET	02 31 23 06 30
GARAGE MAXIME	1 ROUTE DE VIMONT	02 31 23 60 67
GT NORMANDY (vente)	RUE GEORGES LEMESLE	02 31 91 74 03
ROADY	RUE DE LA GARE	02 31 30 07 07
BATIMENTS		
CHAPRON (peinture décoration)	9, RUE GEORGES LEMESLE	02 31 27 82 93
CYP TERRASSEMENT	6 RUE GUERITOT	06 87 20 56 68

DELENTE BRUNO (piscine)	17 ROUTE DE VIMONT	02 31 23 91 60
DENIS VEREECKE (thermique et climatisation)	7 RUE LOUIS PASTEUR	02 31 38 25 46
EG SOL NORMANDIE	RUE MARCEL LONGUET	02 31 79 76 33
EIRL 14 MTPC (maçonnerie)	4, RUE ANDRÉ GOURMEZ	07 88 45 94 81
ENTREPRISE MEZERAY (entreprise générale)	311 COTE ST EUSTACHE	02 31 23 66 82
ESTEBAN BACON (charpente couverture)	18, rue du Maréchal Foch	06 95 91 48 97
FALUE CEDRIC (électricien)	4 RUE TOURNIOLE	08 90 10 22 73
FCC (charpente couverture)	13 RUE ANDRÉ GOURMEZ	06 09 58 23 49
FM DALLAGE	13 CHEMIN DU BISSONNET	02 31 36 47 71
GUIBOUT MATERIAUX (vente)	RUE GEORGES LEMESLE	02 31 26 78 36
JOUVIN PASCAL (électricien)	11 RUE BORIS VIAN	06 81 43 78 41
MG BAT (maçonnerie)	13 CHEMIN DU BISSONNET	02 31 38 73 08
QUEST HABITAT (rénovation charpente)	RUE MARCEL LONGUET	02 31 23 98 01
P.C.S.B. (menuiserie)	10 RUE DE LA TOURNIOLE	06 19 32 25 15
RAIMOND MICHEL (enlèvement d'appareil ménager et matériaux en fer...)	11 T CHEMIN DU BISSONNET	06 77 77 14 99
ROD ELEC (électricien)	14 RUE GUERITOT	06 63 70 34 10
ROUTIERE PEREZ (terrassment)	RUE GEORGES LEMESLE	02 31 23 75 55
SANDERS PASCAL (installation eau et gaz)	CHEMIN DES BISSONNETS	02 31 23 45 20
COMMERCE SPÉCIALISÉ - DIVERS		
CENTRAKOR	3 AVENUE GEORGES LEMESLE	02 31 15 59 59
BIEN ÊTRE - ESTHÉTIQUE - SOIN CORPS		
HARMONIE	5 RUE ST JEAN	02 31 23 94 39
PAUSE BEAUTE	3 RUE LECOMTE	02 31 23 78 61
ECOLE NORMANDE DE SHIATSU THÉRAPIE	5 RUE LETAVERNIER	06 61 22 14 43
FLEURISTE		
AU PARFUM FLORAL	ROUTE DE CANTELOUP	06 67 04 50 52
LES FLORALIES	11 RUE LETAVERNIER PITROU	02 31 79 21 62
L'ARBRE A FLEURS	6 BOULEVARD DELEAN	02 31 23 32 85
LYSLAND	RUE DE LA GARE	02 31 26 84 54
INFORMATIQUE		
ARA CONSULTING / PLF CONSULTING	5 IMPASSE DES LILAS	06 35 19 25 26
ASSURANCE		
ASSURANCES AXA	9 RUE LECOMTE	02 31 23 67 23
GROUPAMA	4 BOULEVARD DELEAN	02 31 23 68 97
MUTUELLE MMA	8 BOULEVARD DELEAN	02 31 24 19 33
PHOTOGRAPHE		
LAMY PHOTOGRAPHE	4 RUE LECOMTE	06 18 66 49 72
RESTAURATION		
LE MARMITON	PLACE DU GENERAL LECLERC	02 31 85 62 23
KGC	9 RUE LETAVERNIER PITROU	02 31 28 30 76
O RENDEZ-VOUS	RUE DE LA GARE	02 31 50 63 25
TATOUEUR		
BLUE INK	20 RUE GEORGES LEMESLE	02 31 50 38 84
L'ENTRE PEAU	5 RUE DE TROARN	09 82 22 20 60

LA FIBRE CALVADOS

inauguré le 23 mai 2018, le réseau public Fibre optique, déployé par le département du Calvados est désormais disponible dans 5 zones artisanales de la CDC Valès dunes dont celle d'Argences.

La CDC Valès dunes souhaite poursuivre l'implantation de la fibre sur le territoire et notamment au sein des mairies et des écoles. Pour ce faire, elle a constitué un groupement de commandes auquel la ville d'Argences s'est associée afin de lancer prochainement un appel d'offre auprès des opérateurs.

LA FIBRE C'EST QUOI ?

Un accès Internet de très haut débit.

POURQUOI ?

- > Favoriser l'attractivité du territoire.
- > Un outil au service des entreprises et des collectivités (meilleure visibilité, chiffres d'affaires accru, optimisation des coûts Télécom...).



UN OBJECTIF ?

La fibre optique deviendra d'ici 2022 la principale technologie pour apporter l'Internet très haut débit chez les particuliers, les entreprises et les collectivités.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :
LA SOCIÉTÉ COVAGE

Délégataire qui exploite le réseau public Fibre pour le Département

☎ 02 31 70 75 75 – 02 50 89 00 01

E-mail : Commercial.Normandie@covage.com



INFOS PRATIQUES

SERVICES PUBLICS

> **MAIRIE** - 2 place du Général Leclerc
 ☎ 02 31 27 90 60 - Fax : 02 31 23 18 79
 E-mail : secretariat.mairie@argences.com
 Site : www.argences.com
 Ouvert du lundi au vendredi
 De 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

> **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES « VAL ÈS DUNES »**
 1 rue Guéritot - 14370 ARGENCES
 www.valesdunes.fr ☎ 02 31 15 63 70
 Email : cdc@valesdunes.fr

> **OFFICE DE TOURISME « VAL ÈS DUNES »**
 Pl. du Général Leclerc ☎ 02 31 85 38 82
 E-mail : contact@otvalesdunes.net
 Site : www.otvalesdunes.net
 Jeudi, vendredi et samedi de 9h15 à 12h15

> **PERCEPTION DE TROARN- ARGENCES**
 13 rue point du jour - 14670 TROARN
 ☎ 02 31 23 31 63

> **CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES**
 8 Avenue du 6 juin - 14000 CAEN
 ☎ 0810 251 410

> **CENTRE MÉDICO-SOCIAL**
 4 place du Général Leclerc
 ☎ 02 31 23 03 13 - Fax : 02 31 23 08 20
 Permanence du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30, fermé le jeudi matin.

> **E.H.P.A.D - MAISON DE RETRAITE**
 17 Route de Troarn - Le Fresno
 14370 ARGENCES ☎ 02 31 23 62 28

> **CONCILIATEUR DE JUSTICE**
 Permanence mensuelle le 1^{er} mercredi du mois
 de 10h à 12h sans rdv à l'hôtel de ville de Saline.

SÉCURITÉ

> **GENDARMERIE NATIONALE**
 D613 à Moulton ☎ 17 ou ☎ 02 31 15 04 80

> **POLICE MUNICIPALE**
 2 place du Général Leclerc ☎ 02 31 27 90 67

SERVICES AUX CITOYENS

> **MISSION LOCALE**
 Permanence le jeudi - locaux de la CDC - sur RDV
 rue Guéritot ☎ 02 31 46 21 46

> **C.L.L.A.J**
 (COMITÉ POUR LE LOGEMENT AUTONOME DES JEUNES)
 Permanence le jeudi 1^{er} et 3^e jeudi de chaque mois
 de 9h00 à 12h00 sans rendez-vous
 Locaux de la CDC, rue Guéritot
 www.cllaj-caen.fr ☎ 02 31 95 38 32

> **MAISON DE SERVICES AU PUBLIC**
 ☎ 02 31 23 68 08
 10 rue Léonard Gille ☎ 02 31 80 78 28
 14370 BELLENGREVILLE
 E-mail : masp@valesdunes.fr

> **PÔLE EMPLOI** ☎ 3949

VIE QUOTIDIENNE

> **BIBLIOTHÈQUE (cf. page 20)**
 place de la République ☎ 02 31 26 20 45
 E-mail : bibliotheque@argences.fr

> **MARCHÉ HEBDOMADAIRE**
Tous les JEUDIS de 8h30 à 12h30
 rue de la République, boulevard Deléan
 et rue Troarn

> **LA POSTE**
 8 pl. du Général Leclerc
 Du lundi au vendredi de 9h - 12h et 14h - 17h30
 Samedi : 9h - 12h
 Levée du courrier : 16h - samedi 12h

TRANSPORT

> **GARE CAEN- TER BASSE-NORMANDIE**
 ☎ 0 800 801 801

> **BUS VERT DU CALVADOS**
 ☎ 0970 830 014

JEUNESSE - VIE SCOLAIRE

> **École maternelle Sonia DELAUNAY**
 ☎ 02 31 23 66 30

> **École élémentaire Paul DERRIEN**
 ☎ 06 07 42 60 04

> **Cantine** ☎ 02 31 23 99 80

> **Collège** ☎ 02 31 23 61 39

> **École privée Sainte-Marie**
 ☎ 02 31 23 60 58

> **Centre de Loisirs d'Argences (cf. page 19)**
 ☎ 06 73 33 90 26

SANTÉ

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

> **D^r DEMONTROND ET D^r DOXAT**
 15 Bd Deléan ☎ 02 31 23 67 00

> **D^r SAUVAJON-CARPENTIER**
 3 rue André Gourmez ☎ 02 31 23 60 12

> **D^r GERMAIN**
 3 rue André Gourmez ☎ 02 31 23 60 12

> **D^r LOEB-MANSOUR**
 1 rue Albert Frilley ☎ 02.31.23.69.87

> **D^r MENARD DECOUTERE ET D^r BADIOU**
 21 chemin du Bissonnet ☎ 02.31.23.78.41

> **CABINET INFIRMIÈRES**
 8 rue Guéritot ☎ 06 48 89 65 51

> **CABINET DENTAIRE**
 35 rue de la Gare ☎ 02 31 23 62 87

CABINETS DE KINÉSITHÉRAPIE

> 21 rue Derrière les Portes ☎ 02 31 23 93 49

> 18 rue Georges Lemesle ☎ 09 81 22 76 90

> 19 rue du Bissonnet ☎ 09 67 37 55 60

DIÉTÉTICIENNE

23 chemin Bissonnet ☎ 06 81 70 62 30

ORTHOPHONISTE

23 rue du Bissonnet ☎ 02.31.23.35.35

OSTÉOPATHE

23 rue du Bissonnet ☎ 06 46 08 14 15

PÉDICURE- PODOLOGUE

3 rue Saint Jean ☎ 02 31 23 65 57

PSYCHOLOGUE

23 rue du Bissonnet ☎ 06 21 33 82 49

SAGE-FEMME

14 rue Georges Lemesle ☎ 06 08 84 51 13

SOPHROLOGUE

23 chemin du Bissonnet ☎ 06 10 71 91 08

AUDIOPROTHÉSISTE

12 rue Lecomte ☎ 02.31.80.90.77

OPTICIEN

1 boulevard Deléan ☎ 02 31 23 03 64

PHARMACIE

Boulevard Deléan ☎ 02 31 23 60 35

> **C.H.R.U DE CAEN** ☎ 02 31 06 31 06

> **CENTRE ANTIPOISON** ☎ 02 41 48 21 21

> **NORMANDY AMBULANCES** ☎ 02 31 23 68 00

NUMÉROS D'URGENCE

> **SAMU** ☎ 15

> **POMPIERS** ☎ 18

> **POLICE SECOURS** ☎ 17

> **N° D'URGENCE EUROPÉEN** ☎ 112
 (permet d'obtenir le centre de secours
 le plus proche du lieu d'appel.)

> **N° D'URGENCE POUR LES SOURDS** ☎ 114

> **CENTRE ANTI-POISON INTER-RÉGIONAL**
 ☎ 02 41 48 21 21

> **SOS MÉDECIN...** ☎ 3624 ou ☎ 02 33 01 58 51

NUMÉROS VERTS

> **DROGUES INFO SERVICE** ☎ 0 800 23 13 13
 (appel gratuit depuis un poste fixe)

> **ÉCOUTE CANNABIS** ☎ 0 811 91 20 20
 (coût d'un appel local depuis un poste fixe)

> **JOUEURS ÉCOUTE INFOS SERVICE**
 ☎ 0811 91 30 30

> **TABAC INFO** ☎ 0 825 309 310
 (coût d'un appel local depuis un poste fixe)

> **SIDA INFO SERVICE** ☎ 0 800 840 800
 (appel gratuit depuis un poste fixe)

> **ENFANCE MALTRAITÉE**
 (24/24 - 7j/7) ☎ 115

> **VIOLENCES CONJUGALES** ☎ 39 19

> **VIOLS FEMMES INFO** ☎ 0800 05 95 65

> **SOS AMITIÉ CAEN** ☎ 02 31 44 89 89

> **ACCUEIL/HÉBERGEMENT** (24h/24 - 7j/7) ☎ 115

AUTRES

■ **PRESBYTÈRE**
 rue Dusoir ☎ 02 31 23 60 69

■ **ETUDE NOTARIALE**
 11 place de la République ☎ 02 31 23 60 07

■ **POMPES FUNÈBRES**
 24 rue du Maréchal Foch ☎ 02 31 37 60 00

■ **CABINET D'AVOCAT**
 rue Lecomte ☎ 06 84 72 24 51

■ **CABINET VÉTÉRINAIRES**
 7 rue Georges Lemesle ☎ 02 31 23 61 22

SORTIES & MANIFESTATIONS EN « VAL ÈS DUNES » - SAISON 2018



LES VISITES DU LUNDI

Balades pour découvrir l'histoire et le patrimoine.
3€/pers, gratuit -15 ans, prévoir 1h30/2h de visite.

JUILLET

LUNDI 2 JUILLET - BILLY (VALAMBRAY)

→ « La carrière de Billy »

extraction et exploitation de calcaire.

Rdv à 14h30 à la carrière de Billy.

Sur inscription à l'Office de tourisme.

LUNDI 9 JUILLET - JANVILLE (SALLE DES FÊTES)

→ Escapade nature « Les marais de la Dives ».

14h : Conférence sur la faune sauvage par l'association des Amis des marais de la Dives

15h30 : Balade (3km) découverte des plantes des marais par le botaniste Thomas Bousquet

LUNDI 16 JUILLET - CHICHEBOVILLE

→ « Les éoliennes du Val ès dunes ».

Explications et visite du parc éolien.

Rdv à 14h à l'Office de Tourisme.

LUNDI 23 JUILLET - CAGNY

→ « La cueillette de Cagny ».

Visite guidée de l'exploitation Maraichère

Rdv à 14h30 à « la cueillette de Cagny ».

LUNDI 30 JUILLET - JANVILLE

→ « Les étoiles dans la nuit »

à 21h à la salle des fêtes. Gratuit.

Exposition, conférence et observation du ciel avec l'Astro-club de la Girafe.

AOÛT

LUNDI 6 AOÛT - ARGENCES

→ « A la découverte du moulin de la Porte à Argences ».

Visite commentée de ce moulin à eau millénaire.

Rdv à 14h à l'Office de tourisme. Sur inscription.

LUNDI 13 AOÛT - CDC VAL ÈS DUNES

→ « A la découverte du circuit historique de la bataille de Guillaume en Val ès dunes ».

Circuit en voiture (co-voiturage possible).

Rdv à 14h à l'Office de tourisme.

LUNDI 20 AOÛT - CHICHEBOVILLE

→ « Une église romane du Val ès dunes : la chapelle de Béneauville ».

Rdv à 14h à la chapelle de Béneauville à Chicheboville.

LUNDI 27 AOÛT - ARGENCES

→ Visite guidée de l'ancien bâti de la ville d'Argences.

Rdv à 14h à l'Office de Tourisme



OFFICE DE TOURISME « VAL ÈS DUNES »

Place Général Leclerc - 14370 ARGENCES

☎ 02 31 85 38 82 - E-mail : contact@otvalesdunes.net

Ouvert jeudi, vendredi et samedi de 9h15 à 12h15.

Rejoignez-nous sur facebook

Retrouvez le programme : www.otvalesdunes.net



JUILLET

SAMEDI 20 JUILLET

SAINT-OUEN-DU-MESNIL-OGER

> **CONCERT APÉRO ROCK AVEC LE GROUPE IRLANDAIS HIGHLAND SAFARY**

Préau communal, le bourg à 19h00

AOÛT

VENDREDI 10 AOÛT - SAINT PAIR

> « **LES MONTGOMMERY : DES VIKINGS À NOS JOURS** »

Conférence de M. Luc De Boever

Rdv à 18h au restaurant Le Castel Saint-Pair. **Gratuit.**

VENDREDI 17 AOÛT - CANTELOUP

> **CONCERT « FLÛTES DOUCES À CANTELOUP**

donné par Jean Marie Ségrétier et Augustin D'Arco.

L'église Saint-Jean-Baptiste à 20h30

SEPTEMBRE

SAMEDI 1^{ER} SEPTEMBRE - ÉMIÉVILLE

> « **LES FESTIVES D'ÉMIÉVILLE** »

À partir de 17h30. **Entrée : 2€, gratuit -16 ans**

Restauration sur place. Renseignements au 06 87 22 00 13 ou lesfestivesdemieville@orange.fr

SAMEDI 15 ET DIMANCHE 16 SEPTEMBRE ARGENCES

> **JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE :
LE MOULIN DE LA PORTE**

Visites guidées et mise en production de farine de blé bio.
10h-12h & 14h30-18h. **Gratuit.**

OCTOBRE

SAMEDI 20 OCTOBRE - FRÉNOUVILLE

> **ANIMATION ENFANTS**

« **RÉALISE TON HERBIER DES MARAIS** »

Rdv à 14h à l'église de Frénoville, (balade de 3km).

3€/pers, gratuit -15 ans.

SAMEDI 27 OCTOBRE AIRAN (COMMUNE DE VALAMBRAY)

> **ESCAPADES EN VAL ÈS DUNES**

« **PARTONS À LA CUEILLETTE DES CHAMPIGNONS** »

Prévoir bottes, chaussures de marche, prenez votre panier et suivez le guide ! Rdv à 10h à la mairie d'Airan, balade de 3km.

3€/pers, gratuit -15 ans.

OCTOBRE

MERCREDI 7 NOVEMBRE - CAGNY

> **ESCAPADES EN VAL ES DUNES**

Visite commentée de la plateforme logistique de Décathlon

Rdv à 14h. **3€/pers, gratuit -15 ans.**

Sur inscription à l'Office de tourisme

(DATE À DÉFINIR) - CAGNY

> **ESCAPADES EN VAL ES DUNES**

« **Visite de la sucrerie St-Louis** » Places limitées.

Sur inscription à l'Office de Tourisme.

**PROGRAMME DE LA SAISON 2018
DONNÉ À TITRE INDICATIF SOUS RÉSERVE
D'ÉVENTUELLES MODIFICATIONS.**

LES SERVICES DE LA CDC VAL ÈS DUNES



Dans sa nouvelle géographie, avec ses 18 communes et sa population de près de 18 000 habitants, la Communauté de communes Valès dunes s'inscrit pleinement au sud-est du Calvados entre la communauté urbaine de Caen la mer et la communauté d'agglomération de Lisieux. Elle offre tout un ensemble de services qui permettent de répondre aux besoins essentiels de proximité dans les domaines les plus variés. Les deux pages de ce bulletin consacrées à Valès dunes vous en donnent une illustration actualisée.

Cette année, la commune d'Argences est particulièrement concernée par deux grands projets qui viendront compléter l'ensemble constitué par le centre aquatique Duneo et le nouveau gymnase municipal.

Le premier est arrivé à une étape décisive avec le dépôt du permis de construire pour le futur pôle de santé : bientôt, la pose de la 1^{ère} pierre !

Le deuxième est en cours de réflexion pour la réalisation de la 3^{ème} phase du complexe aquatique : la construction d'un bassin extérieur programmée dès l'origine. L'étude de faisabilité doit être lancée avec tous ses aspects architecturaux, techniques et...financiers.

Toute l'équipe de Valès dunes reste toujours mobilisée à votre service.

Bien cordialement,
Xavier PICHON

Président de la Communauté de communes Valès dunes

CENTRE AQUATIQUE VAL ÈS DUNES



Le complexe aquatique DUNEO a fêté en janvier dernier ses 4 ans d'ouverture au public. L'occasion de faire un point sur le degré de satisfaction des clients, 96% d'entre eux le recommandent. Ce fut aussi le moment de renouveler les contrats de prestations qui ont été réattribués à Récréa pour l'animation et Dalkia pour l'exploitation technique du centre.

DUNEO est avant tout une structure dynamique, avec une offre qui se renouvelle constamment : innovations, nouveautés, nouvelles activités... contribuant à l'attractivité de DUNEO. Ce complexe moderne et polyvalent met à la disposition du public 3 espaces complémentaires :

- > Un **espace aquatique** avec un bassin sportif pour les nageurs et pour jouer un bassin ludique, un toboggan, un pentaglis.
- > Un espace **forme** avec une salle libre service équipée d'appareils de fitness et musculation et d'accessoires divers.
- > Un espace **bien-être** pour des moments de détente, composé d'un bassin balnéo, jacuzzi, hammams, sauna...

LES PLUS DUNEO :

- > Plus de 60 séances d'activités encadrées par semaine.
- > Séance bébés nageurs tous les samedis matin de 9h30 à 11h.
- > 2 nocturnes par semaine jusqu'à 21h (mardi et vendredi).
- > Une soirée événementielle par mois.
- > Stage d'apprentissage de la natation (trimestre, vacances)
- > Le ventrigril extérieur géant.
- > Les « matins famille » de 10h à 12h pendant les vacances.
- > Les « Aprèm's ludique » de 14h à 17h pendant les vacances.

LES NOUVEAUTÉS 2018

- > **Nouvelles activités** à découvrir :
 - côté fitness : Blue-Ball, Pilates, Kid's form
 - côté aquatique : AquaRelax, SwimCross
- > Nouveau créneau « **Anniversaire** » le samedi après-midi de 14h à 16h.
- > Création d'un « **Master Class Natation** » pour adulte (à partir de septembre) : entraînement avec deux séances encadrées par semaine.
- > **+ 4 heures** d'ouverture pour les nageurs : mercredi et samedi matin entre 10 h et 12h.

CONTACT

58 rue du Maréchal Joffre - 14370 ARGENCES

☎ 09 71 00 14 14

Planning et horaires consultables sur le site internet :

www-ca-duneo.fr



MAISON DE SERVICES AU PUBLIC

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC

Mairie - 10 rue Léonard Gille

14370 BELLENGREVILLE

☎/Fax : 02 31 23 68 08

E-mail : msap@valesdunes.fr

Ouvert au public : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

Mercredi de 8h30 à 12h30.



ESPACE EMPLOI

L'espace emploi met à votre disposition des « outils » et des services destinés à vous éviter nombre de trajets vers le Pôle Emploi (avec qui nous avons signé une convention de partenariat d'offres et de services) :

- > Affichage et consultation des offres d'emploi du Pôle Emploi
- > Information sur les offres de stages, concours, formations
- > Mise en relation directe avec les employeurs
- > Aide à la correction et à la réalisation de CV et de lettres de motivation
- > Préparation à l'entretien d'embauche
- > Renseignements sur les mesures pour l'emploi, prestations et formations Pôle Emploi
- > Inscription comme demandeur d'emploi

Ouvert à tous (demandeurs d'emploi, salariés, étudiants, employeurs...) et gratuit, l'espace emploi optimise vos efforts, vous donne confiance et facilite votre accès à l'emploi.

POINT INFO 14

Le Point Info 14 vous permet d'effectuer des démarches administratives, consulter des informations ou recevoir des documents. Nos conseillers vous accompagnent et vous guident auprès de 21 partenaires : Caisse d'Allocations Familiales, Assurance maladie, Pôle emploi, Préfecture, Urssaf...

☎/fax. 02.31.80.78.28



L'ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE

L'Espace Public Numérique fait partie des services nomades de l'espace emploi de Bellegreville et offre au public un accès à l'informatique et à internet par le biais de permanences dans différentes communes du territoire. Vous y trouverez des ordinateurs à votre disposition, un vidéoprojecteur, des ateliers d'initiation sur inscription ainsi qu'un conseiller pour vous guider. Ce service est entièrement **gratuit**.

Salles du rez-de-chaussée de la CDC Valès Dunes.

Il est indispensable de s'inscrire par téléphone au 02 31 23 68 08 car le nombre de place est limité.

RELAIS ASSISTANTS MATERNELS



En partenariat avec la Mutualité Française, deux Relais d'Assistants Maternels (RAM) ont été créés sur notre Communauté de communes : « le Moulin des Petits » à Argences et « La petite Libellule » à Vimont.

Leurs missions :

- > Informer les parents et les professionnels de la petite enfance (sur l'ensemble des modes d'accueil sur le territoire, en matière de droit du travail...)
- > Offrir un cadre de rencontre et d'échanges des pratiques professionnelles
- > Participer à la professionnalisation du métier d'assistant maternel (soirée d'information sur la « validation des acquis de l'expérience », sur le « droit individuel à la formation », sur les diplômes des métiers de la petite enfance...)

« LE MOULIN DES PETITS »
rue Dusoir - 14370 ARGENCES

☎ 02 31 23 72 70

E-mail : ram.lemoulindespetsits@mfn-ssam.fr



L'ASSAINISSEMENT

La Communauté de communes est compétente en matière d'assainissement collectif et non collectif. Pour un raccordement à l'assainissement collectif, une participation de 750€ vous sera demandée (dans la limite d'une distance de 7m entre le domaine privé et le réseau public). Si vous êtes en assainissement non collectif, un diagnostic vous sera demandé en cas de vente de votre logement. Dans le cadre d'une réhabilitation ou d'une construction neuve, un dossier doit être déposé auprès du SPANC.

LE TRANSPORT SCOLAIRE

Depuis le 1^{er} janvier 2015, les transports scolaires sont assurés, en lien avec la région Normandie, par la Communauté de communes. Le transport est gratuit pour les élèves scolarisés dans une classe élémentaire publique. Une participation est demandée pour les collégiens, fixée par le Conseil régional.

LA MISSION LOCALE

La Mission Locale a pour objectif d'aider à l'insertion professionnelle et sociale des jeunes. Des permanences sur RDV sont assurées les 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} jeudis de chaque mois, de 9h à 12h à la Communauté de communes.

RDV au 02 31 46 21 46



LE CLLAJ

La mission principale du Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes est d'accueillir, d'informer et d'orienter les jeunes entre 16 et 30 ans ayant des difficultés à se loger. Une permanence sans RDV est assurée les matins du 1^{er} et 3^{ème} jeudi de chaque mois à la Communauté de communes. ☎ 02 31 95 38 32





ÉTÉ : DU 1 ^{ER} MARS AU 31 OCTOBRE		JOURS D'OUVERTURE	HIVER : DU 1 ^{ER} NOVEMBRE AU 28 FÉVRIER	
MATIN	APRÈS-MIDI		MATIN	APRÈS-MIDI
10h00 - 12h00	14h00 - 18h00	LUNDI	10h00 - 12h00	14h00 - 16h00
FERMÉ		MARDI	FERMÉ	
10h00 - 12h00	14h00 - 18h00	MERCREDI	10h00 - 12h00	14h00 - 16h00
10h00 - 12h00	FERMÉ	JEUDI	10h00 - 12h00	FERMÉ
10h00 - 12h00	13h30 - 18h00	VENDREDI	10h00 - 12h00	13h30 - 16h00
09h00 - 12h00	13h30 - 18h00	SAMEDI	10h00 - 12h00	13h30 - 16h00
FERMÉ		DIMANCHE	FERMÉ	

SMEOM

RD 40 - 14 370 Moulton - ☎ 02 31 23 42 42

E-mail : smeom@smeom.fr - Site-internet : www.smeom.fr

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Formalités	Où s'adresser
Carte d'électeur	Mairie du lieu de domicile ou de résidence
Passeport biométrique & Carte nationale d'identité	Uniquement auprès des collectivités territoriales habilitées
Déclaration de reconnaissance anticipée	Dans toutes les mairies
Déclaration de naissance et extrait d'acte de naissance	Mairie du lieu de naissance
Déclaration de décès	Mairie du lieu de décès
Mariage	Mairie du lieu de mariage
Changement d'adresse sur carte grise	Préfecture
Extrait d'acte de mariage - Duplicata du livret de famille	Mairie du lieu de mariage ou de domicile
Recensement militaire	Mairie du domicile
Demande d'autorisation d'urbanisme	Mairie du lieu de construction
Légalisation de signature	Mairie du domicile
Extrait de casier judiciaire	Casier judiciaire national, 107 rue Landreau 44317 Nantes Cedex 3. En ligne sur www.cjn.justice.gouv.fr
Délivrance de récépissé et titre de séjour Renouvellement de titre de séjour	Votre seul interlocuteur est le service de l'Immigration et de l'Intégration de la Préfecture du Calvados, rue Daniel Huet 14038 Caen Cedex 9
PACS	Mairie du domicile pour l'enregistrement du PACS

PACS

Depuis le 1^{er} novembre 2017, les personnes qui veulent conclure un PACS doivent faire enregistrer leur déclaration conjointe de Pacs en s'adressant à la Mairie du lieu de leur résidence commune ou à un notaire. Pièces à fournir lors du dépôt du dossier en Mairie pour chaque personne (présence obligatoire des 2 personnes majeures) /

- > Actes de naissance de moins 3 mois à la date du dépôt en Mairie.
- > Carte nationale d'identité en cours de validité.
- > Déclaration conjointe (cerfa 15725*02) et conventions (cerfa 15726*02) à télécharger sur le site www.servicepublic.fr

CARTE D'IDENTITÉ

Depuis le 2 mars 2017, seules les communes équipées d'une station biométrique seront habilitées à instruire les dossiers de cartes d'identité. Pour le Calvados, les communes sont les suivantes : Caen, Iffs, Verson, Dives-sur-mer, Trouville-sur-mer, Aunay-sur-Odon, Trévières, Tilly-sur-Seuille, Pont-l'Évêque, Hérouville-St-Clair, Colombelles, Ouistreham, Lisieux, Vire, Honfleur, Condé-sur-Noireau, Mézidon Vallée d'Auge, Evrecy, Livarot, Thury-Harcourt et Balleroy.

En pratique :

- > Sur rendez-vous auprès des mairies habilitées.
- > Pré-demande en ligne possible sur « Pré-demande CNI » en ligne (rubrique Mon compte)
- > Liste des pièces à fournir sur le site www.service-public.fr
- > Gratuit
- > Retrait de la carte au lieu de dépôt du dossier (délai de 3 mois).
- > Durée de validité : 15 ans.

ÉTAT-CIVIL

Année(s)	Nombre de naissances	Nombre de mariages	Nombre de décès	PACS
2011	39	21	48	
2012	32	17	48	
2013	32	15	43	
2014	35	12	37	
2015	32	12	44	
2016	40	11	34	
2017	34	17	42	4

Nous ne publions plus **LES ACTES D'ÉTAT CIVIL** car ces publications sont en contradictions avec l'article 9 du code civil « chacun a le droit au respect de sa vie privée ». Le ministère de l'Intérieur s'oppose donc à la divulgation par les autorités publiques telles que les municipalités, de tout élément de la vie privée d'une personne sans le consentement de celle-ci (accord écrit). Par conséquent, seuls les chiffres de l'état civil apparaissent.

AGS PERMIS ÉCOLE DE CONDUITE

- Paiement en plusieurs fois sans frais
- Prise et retour à domicile ou lycée
- Code corrigé par un moniteur avec séries actualisées chaque mois



AGS PERMIS

Chemin du Bissonnet - 14370 Argences
Tél. : 02 31 07 18 44 / 06 29 23 66 38
www.agspermis.com / Mail : agspermis@gmail.com

PERMANENCES

Mardi, mercredi et vendredi de 18h à 19h30
et le samedi de 11h à 12h30



DUNE SERVICES

Entretien d'espaces verts
Bricolage • Nettoyage

**PARTICULIERS, PROFESSIONNELS
ET COLLECTIVITÉS**



S.A.R.L. DuneServices - 14370 CANTELOUP

07 50 15 74 25 - contact@duneservices.fr



Groupama
CENTRE MANCHE
la vraie vie s'assure ici



Votre Agence d'Argences
4 boulevard Delean

Tél. : 02.31.23.68.97



N°Cristal 09 69 36 10 11*

*Informations, sinistres, santé.



groupama.fr

GUIBOUT MATÉRIAUX

Tout pour construire, aménager, décorer, rénover

BOIS • PANNEAUX • ISOLATION • MENUISERIE
PREFA • AGGLOS • PLANCHER ACOR • COUVERTURE

DES ESPACES MATÉRIAUX À VOTRE ÉCOUTE
LIBRE SERVICE - SHOW-ROOM

Tél. 02 31 26 78 36

Rue Georges Lemesle

14370 ARGENCES

guiboutargences@guibout.fr

*La Qualité Professionnelle
pour Tous...*



61 FLERS / LA FERTÉ MACÉ / MORTAGNE-AU-PERCHE
53 MAYENNE / ÉVRON

BRICO

MARCHÉ



Les Mousquetaires



Horaires
du lundi au vendredi
9h - 12h / 14h - 19h
Samedi
9h - 12h30 / 14h - 19h

02 31 50 17 16
MOULT

Legrand

POMPES FUNÈRES

CHAMBRE FUNÉRAIRE - www.pompes-funebres-legrand.fr

11, route de Rouen - 14940 SANNERVILLE

67, rue Émile Zola - 14120 MONDEVILLE

☎ 02 31 237 237

PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE 24H/24 - 7J/7

SECURITEST  **Contrôle Technique**
L. LANGLOIS

Véhicules Particuliers
 Camping-Cars
 Véhicules Utilitaires
 4x4 GPL / GNV

Z.A. rue Georges Lemesle
 14370 ARGENCES
 ☎ 02 31 238 238

possibilité de prendre rendez-vous via internet : www.securitest.fr

Ent. CHAPRON & Fils

Peinture & Décoration
 Revêtements de Sols & Murs
 Ravalement - Pose de Parquet

9 rue Georges Lemesle - 14370 ARGENCES
 Tél. : 02 31 27 82 93 - E-mail : chapronpere.etfils@wanadoo.fr

 **NORMANDY**
AMBULANCES  **TAXIS**
 R. & F. FRANÇOIS

Appelez en Confiance

☎ 02 31 23 68 00
 Z.A. rue de la Gare - ARGENCES
 Email : normandy.ambulances@orange.fr

 **VOYAGES**
LE MONNIER 

Votre agence de voyages pour groupe ou individuel
 Séjours, circuits, croisières, week-end, journées...
 Location d'autocars de 8 à 81 places

8, Rue Georges Lemesle 14370 ARGENCES
 Tél : 02 31 23 60 00

15, rue Georges CLEMENCEAU
 14700 FALAISE
 Tél : 02 31 20 41 66

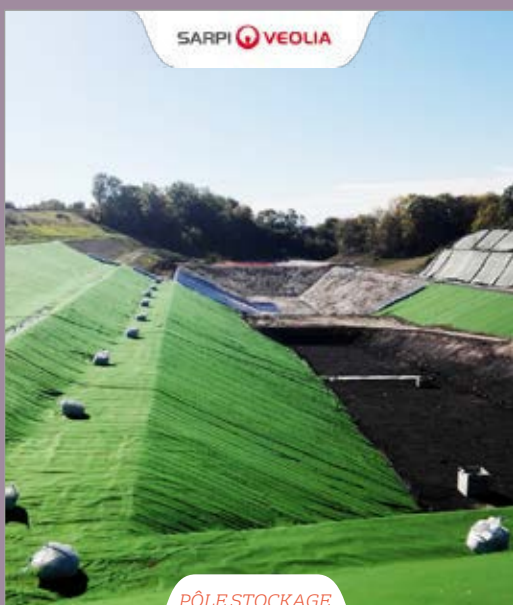
www.voyages-lemonnier.com
www.voyages-lemonnier.travel

E.Leclerc 

Le magasin **d'Argences** vous accueille
 du lundi au samedi de **9h00** jusqu'à **20h00**.

E.Leclerc 
DRIVE

 **Location**
 E.Leclerc 



Un savoir-faire d'experts allié à la puissance du groupe SARPI-VEOLIA

Au sein de SARPI, leader européen du traitement
 et de la valorisation des déchets dangereux,
 SOLICENDRE, entité du Pôle Stockage, accompagne ses
 clients publics et privés dans la gestion globale de leurs
 déchets ultimes dans des conditions optimales de protection
 de l'environnement

 **SOLICENDRE**

Lieu dit le Mesnil - 346 route de Dozulé
 14370 ARGENCES
 Tél : 02 31 23 92 68 - Fax : 02 31 23 88 15

